



Le Petit Journal

Mai 2017

n° 85

Retrouvez Le Petit Journal sur www.bretoncelles.fr





cocciMarket

☎ **02 37 37 23 93**

HEURES D'OUVERTURE

Mardi-Samedi 8-13h & 15-19h30

Dimanches & jours fériés 8h30-13h



**M. & Mme
Oussibla
Ahmed**

20, Place du Général-de-Gaulle 61110 Bretoncelles

Alimentation Libre-service - Crèmerie - Fruits et légumes

Viande Libre-service - Idées Cadeaux

Livraison gratuite à domicile

Menuiserie Générale

Fenêtres Bois PVC Alu
Portails
Portes de garage
Stores extérieurs
Volets roulants
Aménagement de combles



SARL JOURDHEUIL Philippe
Haute Planche 61110 Bretoncelles
Tél. 02 37 37 25 20 Mob. 06 86 45 03 61



Société Décoration Peinture Aménagement

La Guitarderie - 61110 BRETONCELLES

Tél : 02 37 37 24 82 - 06 72 96 07 61



Informatique & Multimédia à Domicile

Besoin d'aide pour faire fonctionner un appareil, contactez

Olivier Palmer

Coach Personnel en nouvelles technologies

Assistance - Initiation - Dépannage - Conseil

Création de site Web - Pages perso et Blog

Olivier@multimediamadomicile.fr
www.multimediamadomicile.fr



06 51 53 03 27

Sommaire

p. 3 Editorial

p. 5 **La vie du Conseil**

p. 15 *Présentation du budget de la commune*

p. 19 **La vie commerciale**

p. 19 *Brèves de comptoir*

p. 20 *Nouveaux commerces*

p. 22 *Marchés de Producteurs*

p. 23 **La vie culturelle**

p. 23 *Espace Abbé-Fret et EPN*

p. 24 **La vie de la commune**

p. 24 *Repas des anciens*

p. 25 *Événements à venir*

p. 26 *Incivilités/dégradations*

p. 29 *Projet de Maison*

d'assistantes maternelles

p. 29 *État civil*

p. 30 *Autour de la piscine...*

p. 33 **La vie Associative**

p. 36 **Bretoncelles et l'environnement**

p. 36 *Les conseils d'Élisabeth*

p. 37 *Villages et maisons fleuries*

p. 38 *Le Parc et nous*

p. 40 **Bretoncelles pratique**

p. 40 *Bretoncelles, un village, des hameaux*

p. 41 *Annuaire*

p. 43 *Horaires SNCF*

p. 44 *Dates à retenir*

Le Petit Journal

ADI Bretoncelles

Directeur de la Publication :

David Lambert

Rédacteur en chef :

Marie-Florence Duprieu

Comité de rédaction :

ADI, Maire & adjoints

Impression : imprim'28

Distribution :

Commune de Bretoncelles

Tirage : 1000 exemplaires

Photos : MFI Duprieu



Ce dimanche matin du 2 avril ensoleillé, j'ai vu le Bretoncelles que j'aime, celui qui est solidaire, convivial et qui met en valeur sa qualité de vie. J'ai vu une centaine de personnes participer au parcours du cœur, certains courir, certains marcher, d'autres à vélo... sous le regard bienveillant de nos amis les pompiers engagés comme d'habitude au service des autres.

J'ai vu des personnes découvrir ou redécouvrir ce qui fait le charme de notre village... tout au long du parcours -du chemin d'Arrondeau à la Booz- puis à l'Espace Naturel Sensible... symbole de cette nature, notre patrimoine à protéger et valoriser. Un petit détour par l'espace sportif où les *tennismen* étaient de sortie, les joueurs de badminton à l'entraînement... les footeux à préparer le terrain pour l'après midi... le dynamisme d'un village, c'est aussi sa jeunesse sportive...

J'ai entendu le plaisir des Bretoncellois à être fier de leur village, échanger sur leur journée de la veille... le marché de producteurs, le vernissage de la nouvelle exposition à l'Espace Abbé-Fret, la soirée théâtrale, comme un condensé de tout ce qui fait la vitalité de notre vie ensemble.

J'ai vu les Bretoncellois scruter les travaux en cours de l'église, une réussite qui sera le point d'honneur de l'aménagement du centre-bourg engagé il y a maintenant presque 10 ans. Puis ils se sont rendus sur les terrasses de nos cafés, ont fait la queue à la boulangerie, ou chez Ahmed... En partant, certains se sont arrêtés à la station-service communale ou laver leur voiture à la toute nouvelle station de lavage... Notre modèle commercial fonctionne bien : merci à ces chefs d'entreprises dynamiques.

Alors oui, je sais que tout n'est pas parfait et que nous pouvons toujours améliorer les choses... des problèmes récurrents sont difficiles à endiguer comme les incivilités, mais j'étais fier de notre village ce dimanche matin, fier des Bretoncellois qui font vivre leur commune. **J'étais fier de l'équipe municipale, élus et agents, qui s'engagent au quotidien pour que tout cela soit possible.**

Cette matinée conforte notre envie de continuer à travailler encore plus... tout en gardant la tête froide comme vous le constaterez à la lecture du budget adopté à l'unanimité, sérieux, maîtrisé et conforme à notre engagement de ne pas augmenter la pression fiscale.

Soyez fiers de notre commune, soyez les ambassadeurs de notre village, **arrêtons ce pessimisme qui freine les énergies et nous serons ensemble plus forts encore comme en cette matinée du 2 avril.**

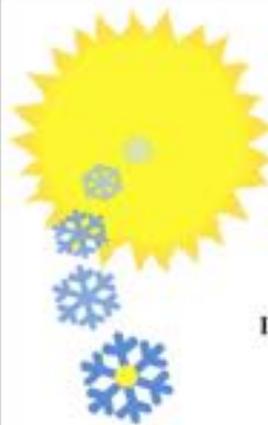
David Lambert, Maire de Bretoncelles

INSTITUT CORNALINE

Épilations - Soins du visage
Soins du corps (totaux, massage californien)
Teinture et Permanente de cils
Beauté des pieds (balnéo) et des mains
Maquillage et maquillage permanent
Forfait mariage
Pose de faux ongles, capsules,
gel et décor sur ongles

4 Rue Lucien David 61110 Bretoncelles
Téléphone : 02 37 37 24 21
Jours d'ouverture : Mardi au samedi
10 h à 19 h sans interruption
Sur rendez-vous ou à domicile

GUINOT



Richard BERTHOU
Technicien frigoriste

☎ 06 83 60 00 13
✉ richardberthou@orange.fr

Dépannage, Entretien, Mise en service
pompe à chaleur, matériel froid,
climatisation

61110 COULONGES LES SABLONS

PLAISIR DE LIRE



91-93 rue Saint-Hilaire
Tél. / Fax : 02 37 52 11 63
28400 NOGENT-LE-ROTROU
lire.plaisir@wanadoo.fr

JOUR & NUIT
TAXIS
Charles & Vassard

Liaison aéroport - 8 passagers
Portage de médicaments

11 place du Général-de-Gaulle
61110 CONDÉ-SUR-HUISNE

02 33 73 33 19

contact@ambulances-charles.fr
www.ambulances-charles.fr



BEAUCHET GASTON

☎ 06 79 92 48 23

4 cité de la Booz
61110 Bretoncelles

Peinture en bâtiment intérieur et extérieur
Peinture et enduit décoratif
Revêtement mur et sol
Pose parquet flottant -
faïences et carrelage
Petite maçonnerie



LES FLAVEURS DU PERCHE

Boulangerie Pâtisserie



- Baguette du Perche
- Fleurysette
- Pains spéciaux
- Produits maisons
(Macarons, chocolat, glace, ...)

Isabelle et Christophe BARBATTE

1, rue Gareau 61110 Bretoncelles tél. : 02 37 37 22 77

Principales décisions du Conseil municipal

Réunion du 27 janvier

Approbation du compte-rendu du 2 décembre 2016

Le compte-rendu de la réunion du 2 décembre 2016 est transmis avec la convocation.

Concernant l'élection des délégués communautaires, Monsieur Chevée conteste les calculs des voix. Pour lui, il n'y a pas de prime majoritaire. Une vérification sera faite auprès de la sous-préfecture.

Il est procédé à l'approbation du compte-rendu :
(Contre 3, Pour : 11)

Approbation du compte-administratif 2016 et du compte de gestion du receveur

Les comptes administratifs de la commune, de la régie d'eau, de la régie d'assainissement, du Clos du Perche et de la station-service laissent apparaître les résultats suivants :

BUDGET DE LA COMMUNE

Section de fonctionnement :	
Dépenses :	849 269,60 €
Recettes :	1.520.008,80 €
Excédent de fonctionnement :	670.739,20 €
Section d'Investissement :	
Dépenses :	577.959,59 €
Recettes :	763.527,80 €
Excédent d'Investissement :	185.568,21 €
<u>Excédent global :</u>	<u>856.307,41 €</u>

BUDGET RÉGIE EAU

Section de fonctionnement :	
Dépenses :	126.816,96 €
Recettes :	140.480,64 €
Excédent de fonctionnement :	13.663,68 €

Section d'investissement :

Dépenses :	79.622,95 €
Recettes :	82.348,61 €
Excédent d'investissement :	2.725,66 €
<u>Excédent global :</u>	<u>16.389,34 €</u>

BUDGET RÉGIE ASSAINISSEMENT

Section de fonctionnement :	
Dépenses :	97.489,53 €
Recettes :	111.819,36 €
Excédent de fonctionnement :	14.329,83 €

Section d'investissement :

Dépenses :	157.817,43 €
Recettes :	183.728,50 €
Excédent d'investissement :	25.911,07 €
<u>Excédent global :</u>	<u>40.240,90 €</u>

BUDGET DE LA RÉSIDENCE DU CLOS DU PERCHE

Section de fonctionnement :	
Dépenses :	459.996,75 €
Recettes :	459.996,75 €
Excédent de fonctionnement :	0.00 €

Section d'investissement :

Dépenses :	561.080,01 €
Recettes :	214.583,26 €
Déficit d'investissement :	346.496,75 €
<u>Déficit global :</u>	<u>346.496,75 €</u>

BUDGET DE LA STATION-SERVICE COMMUNALE

Section de fonctionnement :	
Dépenses :	493 079,19 €
Recettes :	538 250,29 €
Excédent de fonctionnement :	45 171,10 €

Section d'investissement :

Dépenses :	142.349,94 €
Recettes :	118.523,48 €
Déficit d'investissement :	23.826,46 €
<u>Excédent global :</u>	<u>21.344,64 €</u>

Les cinq comptes administratifs sont approuvés à l'unanimité ainsi que les comptes de gestion du receveur.

Point sur les travaux :

Église

Devis entreprise Leroux

Lors de la réunion de chantier, la commission a pu

constater l'état en retour de couverture au droit du retrait de toiture entre le portail Ouest et le clocher non visible antérieurement de l'extérieur. L'entreprise Leroux a établi un devis de recouverture pour un montant de 11689.71 € HT. Le devis est accepté à l'unanimité.

Demande de subvention DETR (*dotation d'équipement des territoires ruraux*) **2017**

Par délibération en date du 27 mai 2016, il a été décidé de scinder le dossier de demande de subvention pour la restauration de l'église en deux tranches.

La première tranche comprenait pour le lot maçonnerie, l'installation du chantier, la restauration extérieure du pignon Ouest et des surmonts des bas-côtés Sud et Nord, pour le lot charpente couverture, les travaux d'accompagnement de la reprise des surmonts des bas-côtés et les honoraires de l'architecte.

La seconde tranche comprend, pour la maçonnerie, les options retenues (le ravalement périphérique, la reprise de la corniche du collatéral en terrasse Nord) pour le lot charpente couverture : la recouverture de la nef Nord entre le porche Ouest et premier collatéral ouvert, la variante tuiles monuments historiques et les honoraires de l'architecte.

Le Conseil municipal, après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire et délibéré, décide à l'unanimité :

- d'accepter les propositions de Monsieur le maire dans les conditions exposées ci-dessus.
- de solliciter une subvention DETR au taux de 40 % sur la deuxième tranche de travaux :
 - . travaux de maçonnerie-taille de pierre : 94 371,46 €
 - . travaux de charpente et couverture (travaux à minima) : 19 738.43 €
 - . honoraires de l'architecte 9.5 % : 10 840.44 €
 - . mission SPS (2749.70/295153.06x114109,89) : 1 063.07 €

Total HT : 126 013.40 € HT - Total TTC : 151 216.08 € TTC

- d'autoriser Monsieur le Maire à signer les documents permettant la réalisation de ces travaux.

Devis pour la pose d'un disjoncteur de branchement

Lors d'une précédente réunion, le devis d'Enedis pour la dépose du câble courant sur le mur de l'église a été accepté. Il est nécessaire de refaire le branchement. Des devis ont été demandés aux entreprises locales. Le Conseil municipal retient à l'unanimité la proposition de l'entreprise Tireau-Pitel d'un montant de 1240.55 € TTC.

Local commercial

Hotte

Le Conseil municipal décide (11 pour, 3 abstentions) de retenir le devis de DEBCIA d'un montant de 6873 € HT pour la fourniture et la pose d'une hotte.

Compteurs électriques

Deux devis ont été établis par Enedis : un pour la dépose du compteur desservant l'étage (260.40 € TTC et un pour modifier le branchement du rez-de-chaussée (292.32 € TTC). Les travaux consistent à remplacer le panneau de comptage monophasé et de poser une dérivation en triphasé. Le Conseil municipal accepte les deux devis et autorise Monsieur le Maire à lancer ces travaux.

Subvention : signature de la convention avec la Région

Le Conseil Régional a décidé d'attribuer dans le cadre du dispositif Politiques Territoriales, une subvention de 46726 € pour le financement de l'aménagement d'un bâtiment pour l'accueil de deux entreprises. Une convention est proposée. Monsieur le Maire est autorisé à la signer.

Signature du bail

- Le Conseil municipal décide (11 Pour, 3 Abstentions) :
- de consentir un bail avec le GIE Le Graal qui prendra effet au 2 mars 2017
 - de fixer le loyer à 700 € par mois. Il sera payable d'avance
 - de confier la rédaction du bail à Maître Sandrine Lecerf-Offroy. Les frais sont à la charge du preneur.

Présentation du bilan des travaux d'isolation de la mairie

Monsieur le Maire présente le bilan des travaux d'isolation de la mairie.

Une plus-value sur le marché de l'entreprise Vergnaud et une moins-value pour l'entreprise Challier ont été acceptées. Ceci a engendré un supplément de 118.77 € par rapport au coût initial.

MARCHES DE TRAVAUX			DECOMPTE GENERAL DEFINITIF		
LOTS	ENTREPRISES	MONTANT EHT	Suppléments	Moins values	SOLDE EHT
1- Démolitions/Maçonnerie	VERGNAUD	6 442,30			6 442,30
2- Plâtre/Isolation/Doublage	VERGNAUD	36 352,36	1 176,00		37 528,36
3- Electricité/Ventilation	CHALLIER	14 791,16		- 1 057,23	13 733,93
4- Menuiserie	MAUGUIN/RUFFRAY	6 876,10			6 876,10
5- Peintures	RIET	14 690,00			14 690,00
CHANTIER FORMATION ISOLATION	ECD-PERTIKA	5 980,00			5 980,00
	TOTAL	85 131,92	1 176,00	- 1 057,23	85 250,69

Soit une différence marché de travaux / DGD	118,77
---	--------

Devis pour prises festives (boîtiers sur lampadaires permettant le branchement de guirlandes)

Monsieur le Maire propose de poser des prises festives sur les futurs mâts de la rue Roger-Calbris. Le devis présenté par Citéos s'élève à 1584 € TTC, il est accepté à l'unanimité.

École de Bretoncelles :

demande de subvention pour le voyage scolaire

L'école de Bretoncelles organise régulièrement un voyage scolaire avec nuitées sur un thème particulier et de manière à ce que chaque enfant puisse en bénéficier aux moins une fois pendant sa scolarité en élémentaire.

Au conseil d'école, un séjour à la Commanderie d'Arville (Loir-et-Cher) du 26 au 28 avril 2017 sur le thème du Moyen-Âge a été validé. Ce projet concerne trois classes du CE1 au CM2 soit 71 élèves.

Le coût total du voyage s'élève à 127 € par élève (hébergement, activités et transport).

L'école par l'intermédiaire de son budget alloué par la CdC, l'association des parents d'élèves ainsi que les familles soutiennent ce projet.

51 élèves du groupe concerné résident à Bretoncelles. La directrice sollicite une subvention pour limiter la participation des familles. Le Conseil municipal décide d'accorder 20 € par enfant à l'unanimité.

Collège Paul-Harel :

demande de subvention de l'association sportive

Une subvention est demandée pour la participation de 21 enfants Bretoncellois inscrits à l'UNSS. L'année dernière, 15 € par enfant ont été accordés. À l'unanimité, le Conseil municipal décide d'accorder une subvention de 315 € pour cette l'année.

Marchés de producteurs :

devis de la chambre d'agriculture

La cotisation auprès de la Chambre d'agriculture pour l'organisation de 8 marchés de producteurs s'élève à 1620 € TTC pour l'année 2017. Le Conseil municipal accepte cette proposition.

Divers

Parc Naturel Régional du Perche : délégués

À la demande de M. Chevée, le Conseil municipal décide de procéder à nouveau à l'élection des délégués du Parc Naturel Régional du Perche. Monsieur le Maire rappelle qu'il faut désigner deux délégués titulaires et deux délégués suppléants.

Après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire, Le Conseil municipal, conformément à l'article 2121-21 du Code Général des Collectivités Territoriales a procédé à l'élection de ses représentants pour siéger **au Parc Naturel Régional du Perche :**

ont été élus délégués **titulaires**, à l'unanimité :

M. Daniel CHEVÉE, Mme Chantal BACLE

ont été élus délégués **suppléants**, à l'unanimité :

M. Éric CHÉROT, Mme Annick HAYE

Recensement de la population :

- population au 1er janvier 2017 : Bretoncelles compte 1481 habitants avec double compte.

- rémunération des agents recensements pour les heures de réunions :

Lors de la réunion du 2 décembre dernier, le Conseil municipal a fixé la rémunération des agents recenseurs. Les heures de réunions et de rendez-vous avec le coordonnateur communal ont été oubliées. Le Conseil municipal fixe à 13 € brut le prix de l'heure.

SPIE (cf ci-dessous) : avenant au contrat de maintenance de l'éclairage public : changement de nom de l'entreprise

Dans le cadre de l'opération de restructuration du Groupe Spie, la société Spie Ouest-Centre va apporter au cours de l'année 2017 son activité «réseaux extérieurs et opérateurs télécoms» à la société Spie CityNetworks dans le cadre d'un apport partiel d'actifs.

Le marché d'«entretien de l'éclairage public» se trouve transféré à cette nouvelle société.

Un avenant au marché est proposé. Monsieur le Maire est autorisé à le signer.

Mise à disposition des services de l'Etat pour l'instruction des autorisations d'urbanisme

La Loi ALUR votée le 24 mars 2014 prévoit que les

communes disposant d'un document d'urbanisme, de plus de 10 000 habitants ou appartenant à un établissement public de coopération intercommunale de plus de 10 000 habitants, ne bénéficieront plus, à terme, de la mise à disposition des services de l'Etat pour instruire leurs autorisations d'urbanisme.

La Commune de Bretoncelles étant dans une EPCI (*établissement public de coopération intercommunale*) de plus de 10 000 habitants, la mise à disposition des services de l'Etat ne peut prendre fin avant un délai d'un an à compter de la création de l'EPCI.

Bretoncelles ne sera donc concernée qu'à compter du 1er janvier 2018. Le sujet a déjà été abordé en réunion de CdC. Il semblerait que le Pays du Perche Ornaïsois soit prêt pour remplir la mission d'instruction des autorisations d'urbanisme.

Réunion du 3 mars

Approbation du compte rendu du 27 janvier 2017

Le compte-rendu a été transmis avec la convocation du conseil municipal.

Monsieur Chevée souhaite que le versement de 20 000 € soit inscrit. La délibération pour l'acceptation de cette somme sera ajoutée à l'ordre du jour de la réunion du 3 mars.

Le compte-rendu de la réunion est adopté à l'unanimité.

Collège Paul-Harel :

demandes de subvention (piscine, golf, voyage)

Piscine

Depuis quelques années, les cours de natation en 6ème sont des enseignements obligatoires dans le programme d'Education Physique & Sportive. Les cours ont lieu à la piscine de Mortagne-au-Perche. L'accès à la piscine est pris en charge par le Conseil départemental mais le trajet reste à la charge du Collège Paul-Harel. Le coût du transport s'élève pour cette année à 1890 €. Le Collège sollicite une aide financière au *pro rata* du nombre d'enfants de la commune concernés par cette opération. 10

Bretoncellois sont concernés. L'année dernière la somme de 10 € avait été accordée pour chaque enfant. Le Conseil municipal décide d'accepter de verser la somme de 100 €.

Golf

Depuis plusieurs années, les élèves de 5ème et 4ème bénéficient d'une initiation au golf de Bellême. Le financement du transport reste à la charge du Collège, soit 1575 € cette année. Le Collège sollicite une aide financière de 25.40 € par élève concerné. 13 jeunes Bretoncellois sont concernés, ce qui représenterait la somme de 330.20 €. Le Conseil Municipal décide de verser cette somme pour l'activité Golf.

Voyage

Le Collège Paul-Harel organise pour les élèves anglo-saxons de 4ème et 3ème un séjour linguistique à Londres du 2 au 8 avril 2017.

Le coût du voyage s'élève à 326 € par élève. Malgré une participation du FSE (*foyer socio-éducatif*) du Collège de 80 €, le collège souhaite abaisser la participation des familles à 216 € et sollicite de ce fait une aide de 30 € par élève concerné. 4 jeunes Bretoncellois sont concernés. La participation serait donc de 120 €. Le Conseil municipal accepte de verser cette somme pour le voyage de quatre Bretoncellois à Londres.

Remplacement de la porte d'entrée de la Poste

Des devis ont été demandés pour le remplacement de la porte de la Poste. Le devis de l'entreprise Jourdeuil, d'un montant de 4258.80 € TTC, est retenu. Monsieur le Maire rappelle que le Conseil municipal, à l'unanimité, s'est prononcé sur le maintien du bureau de poste.

Acquisition de matériels (fleurissement...)

Des devis ont été demandés pour l'acquisition de bacs supplémentaires. Le Conseil municipal décide de retenir le devis d'ATECH d'un montant de 1968.00 € TTC pour la fourniture de 7 jardinières et le devis de Districo d'un montant de 799.32 € TTC pour la fourniture de vasques.

L'embellissement du bourg est une des priorités.

Cimetière : columbarium

Toutes les cases ont été vendues. Il est nécessaire d'installer un nouveau columbarium dans le cimetière. Des devis ont été demandés. Le Conseil municipal accepte le devis de l'entreprise VAUX d'un montant de 2500 € TTC pour la fourniture d'un columbarium de quatre cases.

Des devis seront demandés aux entreprises locales pour la réfection de la toiture de la chapelle Garreau et du local. Des devis seront également demandés pour la création d'une allée bitumée pour l'accès aux concessions perpétuelles.

Motion du PNRP pour le soutien à une agriculture diversifiée

Le Parc Naturel Régional du Perche poursuit ses actions en faveur du soutien aux agriculteurs de son territoire, dans le cadre de la révision de la carte de l'Indice de Compensation de Handicaps Naturels (ICHN).

La motion ci-dessous a été adoptée à l'unanimité par les élus du Parc pour défendre une agriculture diversifiée et prendre en compte l'intégralité du territoire du Parc dans la future carte des zones défavorisées. La motion a été transmise aux mairies pour adoption éventuelle par les Conseils municipaux.

La Commission européenne a entamé une réforme des zones défavorisées, zones éligibles à l'Indemnité Compensatoire de Handicaps Naturels (ICHN). L'ICHN est un dispositif de la Politique Agricole Commune qui vise à soutenir le maintien d'une activité agricole dans les zones défavorisées par l'altitude, de fortes pentes, l'excès d'eau dans les sols et d'autres caractéristiques physiques du territoire. Ce dispositif se traduit par le versement d'une aide financière à l'hectare pour les éleveurs situés dans ces zones défavorisées, réduisant ainsi les différences de revenu qui perdurent entre les agriculteurs des zones défavorisées et ceux de régions plus propices à l'agriculture.

Une première carte des zones défavorisées a été créée en 1976. Le Perche ornais y figure dans sa totalité depuis le 19 janvier 1990. En revanche, le Perche d'Eure-et-Loir est jusqu'à présent exclu du dispositif.

Le travail de révision des zones défavorisées a été initié par le Ministère de l'Agriculture qui s'appuie d'une part sur des règles européennes, notamment des critères biophysiques (pente, excès d'eau dans le sol, texture et pierrosité...) et d'autre part sur des critères nationaux définis en concertation avec la profession agricole et les Régions. L'application de la nouvelle carte des zones défavorisées sera effective au plus tard le 1er avril 2018.

À l'automne 2016, le Ministère de l'Agriculture a proposé une première mouture de la nouvelle carte des zones défavorisées. Celle-ci exclut la totalité du Perche. **Le Parc, sollicité par la profession agricole, a aussitôt réagi et contesté cette nouvelle carte.**

Dans un contexte économique déjà difficile, l'exclusion du Perche des zones défavorisées viendrait mettre à mal les élevages qui valorisent l'herbe.

La Charte du Parc reconnaît l'importance de l'agriculture sur son territoire au plan économique, social et environnemental. Le maintien de l'élevage valorisant l'herbe est une priorité.

Soucieux de l'évolution de l'agriculture dans le Perche, le Parc plaide en faveur du classement de l'ensemble de son territoire en zones défavorisées, tant pour le Perche ornais que pour le Perche d'Eure-et-Loir. Il voit là une opportunité de soutenir les éleveurs de son territoire dans un contexte où la tentation d'abandonner l'élevage pour passer aux grandes cultures est forte.

Cette motion est adoptée à l'unanimité par le Conseil municipal.

Communauté de Communes Cœur du Perche

Rue Sophie-Girard : rendez-vous avec M. Dagonneau, vice-président Voirie de la CdC

Les travaux pourraient être programmés en 2018. La CdC prendrait 4.2 cm d'épaisseur d'enrobés. Le reste est la charge de la commune. La commune réalisera en même temps le carrefour de la Croix-des-Chênes.

Site Multi-accueil

L'architecte a été choisi. La CAF (*caisse d'allocations familiales*) confirme que la subvention est plafonnée sur

un montant de travaux de 256000 €. La CAF demande à la CdC de choisir le mode de gestion avant le mois de mai (régie, délégation de service public -DSP- ou associatif).

Fiscalité Professionnelle Unique

Une étude va être mise en route pour la Fiscalité Professionnelle Unique. La taxe est touchée par la CdC et reversée aux communes. Même si la taxe perçue par la CdC change chaque année, la somme reversée à la commune sera figée.

Investissements 2017

Monsieur le Maire évoque les différents investissements qui pourraient être réalisés dans les 3 ans à venir : couverture de la piscine (145 000 €), installation d'une vidéo protection ciblée (60 000€), effacement des réseaux rue Roger-Calbris (50 000 €), jardin d'iris à l'ENS (30 000 €), réfection de la rue Sophie-Girard et aménagement du carrefour de la Croix-des-Chênes (120 000 €), isolation de la salle des fêtes (360 000 €). Pour la régie Eau, il faudra prévoir les crédits pour le captage du Verger.

Monsieur le Maire invite chaque conseiller, y compris la minorité, à réfléchir sur les investissements qui pourraient éventuellement être réalisés.

Actions sécurité

Suite aux incidents en fin d'année 2016, différentes demandes et rencontres ont été engagées.

Monsieur le Maire a rencontré la Gendarmerie, l'assistante sociale, la mission locale et les parents. Par ailleurs, une pétition a été transmise à la Mairie.

Il ressort de ces entretiens que différentes pistes peuvent être envisagées :

- vidéo-protection ciblée,
- mise en place d'un protocole citoyen-vigilant
- suivi individualisé de certains jeunes
- emploi d'un service-civique
- prise d'un arrêté «à la circulation des mineurs»
- local dédié

Une réunion sera organisée le 5 avril à 19 h. Les parents des enfants de 12 à 16 ans y seront invités. Les parents pourront être accompagnés de leurs enfants.

Les conseillers y sont également conviés.

Fourniture d'eau par Saint-Victor : convention de vente en gros

La société Suez Eau France SAS s'est vue attribuer l'exploitation du service public de l'eau potable pour une durée de 12 ans conformément aux dispositions du contrat conclu avec la Commune de Saint-Victor-de-Buthon.

La Commune de Saint-Victor et la société Suez souhaitent fixer les modalités de la fourniture d'eau avec la Commune de Bretoncelles qui achète de l'eau pour alimenter une partie des Bretoncellois (secteur de La Grande Forêt).

Une convention est proposée pour définir les conditions de fourniture d'eau potable en gros à la commune de Bretoncelles.

Le prix de vente du m³ est fixé à 0.8079€ HT, soit une baisse de 0.038 € HT par rapport aux prix appliqués en 2016.

Monsieur le Maire est autorisé à signer la convention proposée.

Nom pour l'école

Lors du Conseil d'École, les enseignants ont souhaité qu'un nom soit donné à l'école de Bretoncelles. Ils proposent École de la Donnette ou l'École des Grands Prés. Le Conseil municipal opte pour l'école de la Donnette.

Feu d'artifice le 15 juillet 2017

Depuis quatre années, le budget pour le feu d'artifice est resté fixé à 4000 €. Le coût des matières augmentant, l'artificier sollicite une augmentation de l'enveloppe pour maintenir une prestation de qualité.

Le Conseil municipal demande à JG Pyrotechnie une proposition de feu pour 4300 €.

Sanitaires : boules/ens

Des devis ont été demandés pour l'installation de sanitaires près du terrain de boules.

Recensement de la population

Monsieur le Maire remercie les quatre agents recenseurs pour leur travail. La population de

Bretoncelles est de 1481 habitants sans compter les résidents de l'EHPAD et les étudiants (double compte). 659 résidences principales, 7 logements occasionnels, 171 résidences secondaires, 74 logements vacants. Soit, au total, 911 logements d'habitation.

Ordonnance du Tribunal Administratif

La requête déposée par M. Chevée auprès du Tribunal Administratif de Caen le 1er février 2017 a été rejetée.

Église : subvention de BPN

Monsieur le Maire donne lecture de la délibération de l'Association BPN :

«délibération en date du 12 décembre 2015 relatif au legs de Mme QUANON Louise : le Conseil d'Administration de l'association décide de le reverser dans son intégralité à la commune de Bretoncelles sur présentation de factures attestant des travaux de restauration de l'Église et donne pouvoir au Président de l'association pour signer tout document prévu à cet effet. Le Conseil d'Administration décide de verser une 2ème tranche d'un montant de 20.000 €, après acceptation du Conseil municipal et sur présentation de factures.

Le Conseil municipal accepte le versement des 20000 € sus-indiqués.

Réunion du 7 avril

Approbation du compte-rendu du 3 mars 2017

Le compte-rendu a été adressé aux conseillers municipaux. Il est adopté à l'unanimité

Budget 2017 de la Commune

Affectation du résultat 2016

L'affectation se calcule ainsi :

Restes à réaliser dépenses - Restes à réaliser Recettes—excédent d'investissement :

732.288,65 € - 193.571,16€ + 185.568,21€ = **350.149.44€**

L'excédent de fonctionnement de 2015 s'élève à **670739.20 €**. La somme de **350.149,44 €** est prise sur cet excédent et est inscrite à l'article 1068 «autres réserves», le reste (320589,76 €) est inscrit au chapitre

002 «résultat de fonctionnement reporté».

Subventions aux associations

Les bilans de l'année 2016 et les budgets prévisionnels 2017 ont été demandés aux associations. Un tableau est remis aux conseillers municipaux.

Le Conseil municipal décide d'accorder les subventions suivantes pour l'année 2017 (*le tableau est à la fin du compte-rendu de Conseil, en page 14*)

Vote des quatre taxes

Monsieur le Maire rappelle les principes de base pour le vote des quatre taxes :

. Engagement pris lors de la campagne de ne pas augmenter la pression fiscale donc les taux de la commune. (*rappel : les bases ne sont pas décidées par la commune*).

. Intégration des conséquences de la fusion des Communauté de Communes (transfert de la compétence football, Service Départemental Incendie et Secours, compensation du CIF (*coefficient d'intégration fiscale*))

Au final, Monsieur le Maire propose de baisser les taux des quatre taxes de façon à ce que le transfert de compétences n'ait aucun impact sur les taxes payées par les Bretoncellois en lissant sur 12 ans cette diminution.

Le Conseil municipal décide de voter les taux suivants à l'unanimité :

(pour rappel, en 2016 :)

- Taxe d'Habitation	: 11.27 %	(11.38 %)
- Taxe Foncier Bâti	: 6.05 %	(6.14 %)
- Taxe Foncier Non-Bâti	: 20.97 %	(21.19 %)
- CFE (<i>cotisation foncière des entreprises</i>)	: 8.17 %	(8.35 %)

Vote du budget 2017

Principes budgétaires

- Stabiliser les impôts
- Intégrer la loi Notre
- Terminer les investissements en cours
- Anticiper la deuxième partie du mandat

Monsieur le Maire présente le projet de budget de la

commune qui s'équilibre ainsi :

Section de fonctionnement (*dépenses et recettes*) : 1.232.193,00 €

Section d'investissement (*dépenses et recettes*) : 1.152.433,00 €

Le budget primitif de la Commune

est voté à l'unanimité.

Régie Eau

Affectation du résultat 2016

L'affectation se calcule ainsi :

Restes à réaliser Recettes + Excédent

d'investissement) - Restes à réaliser dépenses :

(0 € + 2725.66 €) - 0 € = **2725.66€**

Il n'est donc pas nécessaire d'affecter le résultat de fonctionnement en section d'investissement

L'excédent de fonctionnement de 2016 s'élève à **13.663,68 €**. Cette somme sera inscrite au chapitre 002 «résultat de fonctionnement reporté».

Vote du budget 2017

Monsieur le Maire présente le budget prévisionnel. Lors des travaux de viabilisation du Clos du Perche, les travaux ont été payés par le budget du Clos du Perche. M. le Maire propose d'inscrire à l'article 2315 le montant des travaux, soit 18515 €, afin de les reverser sur le budget du Clos du Perche.

Le projet de budget primitif de la régie Eau présenté pour 2017 s'équilibre ainsi :

Section de fonctionnement (*dépenses et recettes*) : 139.799,00 €

Section d'investissement (*dépenses et recettes*) : 41.306,00 €

Le budget de la régie Eau de l'année 2017 est voté à l'unanimité.

Régie Assainissement

Affectation du résultat 2016

L'affectation se calcule ainsi :

(Restes à réaliser Recettes + Excédent

d'investissement) - Restes à réaliser dépenses :

(0 € + 25911.07 € - 0 € = **25911.07 €**

Il n'est donc pas nécessaire d'affecter le résultat de fonctionnement en section d'investissement

L'excédent de fonctionnement de 2016 s'élève à **14329.83 €**. Cette somme sera inscrite au chapitre 002 «résultat de fonctionnement reporté».

Vote du budget 2017

Monsieur le Maire présente le budget prévisionnel. Lors des travaux de viabilisation du Clos du Perche, les travaux ont été payés par le budget du Clos du Perche. Monsieur le Maire propose d'inscrire à l'article 2315, le montant des travaux soit, 40227, € afin de les reverser sur le budget du Clos du Perche.

Le projet de budget primitif de la régie assainissement présenté pour 2017 s'équilibre ainsi :

Section de fonctionnement (*dépenses et recettes*) : 105.88000 €

Section d'investissement (*dépenses et recettes*) : 55.941,00 €

Le budget de la régie Assainissement de l'année 2017 est voté à l'unanimité.

Station service communale

Affectation du résultat 2016

Déficit d'investissement + Restes à réaliser dépenses - Restes à réaliser Recettes

23826.46 + 0 - 0 = 23826.46 €

L'excédent de fonctionnement de 2016 s'élève à **45 171.10 €**. La somme de **23826.46 €** est prise sur cet excédent et est inscrite à l'article 1068 «réserves» ; le reste (21344.64 €) est inscrit au chapitre 002 «résultat de fonctionnement reporté».

Cadence d'amortissement

Les travaux de construction de la station-service et la subvention DETR obtenus doivent être amortis. Monsieur le Maire propose d'amortir sur 20 ans. Les crédits doivent être inscrits sur le BP 2017. Il propose également de rembourser l'avance de la commune sur la même cadence.

Le Conseil municipal accepte ces propositions à l'unanimité.

Vote du budget 2017

Monsieur le Maire présente le projet de budget de la station-service qui s'équilibre ainsi

Section de fonctionnement (*dépenses et recettes*) : 738.461 €

Section d'investissement (*dépenses et recettes*) : 66.519 €

Le budget de la station-service est voté à l'unanimité.

Budget du Clos du Perche

Pour ce budget, il faut retenir qu'il est déficitaire (346 496,75 €). Les budgets de la régie Eau et régie

Assainissement vont rembourser en 2017 les travaux effectués (respectivement 18515 € et 40227 €). La commune va verser une avance de 5000 €. Le déficit sera donc diminué de 63742 € à la fin de l'année 2017.

Le budget du Clos du Perche est voté à l'unanimité.

Point sur les travaux de l'église

Monsieur Chevée a obtenu un devis de 4274.70 € HT pour deux fausses portes. La commune prendra à sa charge «technique» cet investissement qui sera compensé par un don de BPN.

Acquisition de matériels (illuminations, scie radiale...)

Monsieur le Maire propose d'acheter une scie radiale ongles au prix de 1314 € TTC auprès de Roimier Tesnière. Des devis ont été établis pour l'achat de guirlandes auprès de Décollum pour un montant total de 3843.84 € TTC. Ces devis sont acceptés à l'unanimité

Sanitaires : ENS-Boules-tennis

Des devis sont présentés pour l'installation de sanitaires. À l'unanimité, le devis de l'entreprise Jourdeuil d'un montant de 3495 € HT est retenu pour la confection d'un cabanon en bois pour y installer des sanitaires.

Indemnités de fonctions des Élus

Depuis le début de l'année 2017, le montant maximal des indemnités de fonction a évolué du fait de deux facteurs :

- l'augmentation de l'indice brut terminal de la fonction publique servant de base au calcul des indemnités de fonction, de 1015 à 1022. Ceci résulte de la réforme initiée par le gouvernement dans le cadre du protocole Parcours Professionnels, Carrières et Rémunérations (PPCR), applicable à la fonction publique territoriale et entérinée par le décret n° 2017-85 du 26 janvier 2017 (application au 1er janvier 2017),
- la majoration de la valeur du point d'indice de la fonction publique de 0,6 % au 1er février 2017.

Pour les délibérations indemnitaires, qui faisaient référence expressément à l'indice brut terminal 1015,

une nouvelle délibération est nécessaire et il convient alors de viser «l'indice brut terminal de la fonction publique» sans autre précision, car une nouvelle modification de cet indice est prévue en janvier 2018 (1022 sera remplacé par 1028).

Monsieur le Maire propose donc de prendre cette délibération. Il précise que les taux restent inchangés (40 % au lieu de 43 % pour le Maire et 14 % au lieu de 16.5 pour les adjoints).

De même, en tant que bureau centralisateur, une majoration de l'indemnité pourrait être accordée.. Monsieur le Maire indique qu'il ne fera pas usage de ce droit pour ne pas alourdir les dépenses de la commune.

Contrat de fourrière 2017

Le Conseil municipal décide de renouveler le contrat pour la fourrière. Le coût est de 1000 € pour l'année.

Actions sécurité suite à la réunion du 5 avril 2017

Monsieur le Maire effectue le compte-rendu de la réunion qui a eu lieu le 5 avril à la mairie

Les personnes présentes à la réunion étaient très inquiètes et à bout de nerfs.

Pistes à envisager :

Vidéo-protection ciblée, protection de certains espaces (écoles gymnase), lancement de la procédure avec la gendarmerie, validation par la Préfecture, chiffrage. (Contre 1)

- Arrêté pour la restriction de circulation : le week end et vacances scolaires
- Citoyen vigilant
- Service civique
- Suivi social
- Pré-plainte en ligne
- Cahier de doléances

Communauté de Communes Cœur du Perche

Élection des délégués communautaires :

Monsieur Chevée a déposé un recours auprès du Conseil d'Etat pour contester le jugement du Tribunal Administratif du 26 janvier 2017.

Il est fait lecture du courrier de Madame le Sous-préfet

sur l'impossibilité d'annuler l'élection (avis de la DGCT - direction générale des collectivités territoriales-) sauf à ce que l'ensemble des délégués communautaires démissionnent.

Monsieur le Maire demande donc aux trois autres délégués communautaires s'ils souhaitent démissionner. Aucun d'entre eux ne veut à ce jour démissionner.

La décision du Conseil d'Etat sera donc attendue pour une éventuelle suite.

Couverture de la chapelle Gareau et du local

Des devis ont été obtenus pour la restauration de la toiture du local et de la chapelle Gareau dans le cimetière.

Devant le coût important pour la restauration du local, le Conseil municipal décide de le démolir.

Des compléments seront demandés, compte tenu des difficultés techniques pour la chapelle Gareau.

ENS : achat d'un compteur

Le Conseil municipal décide d'acheter un compteur de deux dalles à installer sur la boucle de l'ENS auprès de Eco-Compteur pour un montant de 2622.00 € TTC. La pose sera prise en charge par le Conseil départemental.

Pompe de la piscine

Le Conseil municipal décide d'accepter le devis de MEI pour la pompe de la piscine d'un montant de 1589.26 € HT

Forage du Verger : enquête publique

Le dossier de demande d'autorisation présenté par le Syndicat de l'Eau pour la Commune de Bretoncelles a été adressé par l'ARS (agence régionale de santé) à la Préfecture afin que cette dernière lance l'enquête publique.

Ce projet concerne la dérivation et le prélèvement d'eaux souterraines, l'institution des périmètres de protection et la mise en distribution, après traitement, d'eaux destinées à la consommation humaine.

Projet de contrat d'assurance pour le personnel cotisant à l'Ircantec (retraite complémentaire d'un agent non titulaire)

La commune a signé un contrat avec Groupama pour le personnel communal cotisant à la CNRACL (organisme de retraite des fonctionnaires territoriaux et hospitaliers). Monsieur le Maire propose d'étendre la garantie au personnel cotisant à l'IRCANTEC, ce que le Conseil municipal approuve (coût pour la période (1er avril-31 décembre 2017 : 195 €)

Subventions accordées aux associations pour 2017

	Demande de l'association	Proposition	Vote
ACPG	300	300	300
Boule bretoncelloise	300	300	300
Club des loisirs des retraités	300	300	300
APE	2 200	2 000	2 000
Prévention routière		30	30
Pongistes C. du Perche	800	800	800
ABEL	100	100	100
Collège P-Harel (voyage)	120	120	120
Collège P-Harel (golf)	330,2	330,2	330,2
UNSS	315	315	315
Collège PHarel (piscine)	100	100	100
Echollines		100	100
ASS ASP Perche		20	20
FDGDON*	311,95	311,95	311,95
Caisse écoles Bretoncelles	960	960	960
Gym. entretien	150	150	150
GV/GFB	150	150	150
Cercle généalogique		50	50
Badminton	1 300	1 300	1 300
BPN	1 200	1 200	1 200
Footclub C B	1 200	1 200	1 200
Fondation patrimoine		100	100
Harmonie Condé		100	100
Bille de clown		1 400	1 400
Plumes et talents	500	500	500
ADI	1 300	1 300	1 300
Les Perchés du Art Tae	300	300	300
Au Clair de Lune	500	300	300
Halem Théâtre	2 000	300	300
La Pélerine	150	150	150
Restos du coeur		250	250
UNA		50	50
ADMIR		50	50
Divers			1 062,85
TOTAL GÉNÉRAL			16 000

* fédération départementale des groupements de défense contre les organismes nuisibles

Budget de la commune

Budget : Mode d'emploi

Le budget primitif se situe dans la lignée des trois précédents avec 5 grands principes :

- **Stabilité des impôts** : pour la 3^e année consécutive la commune n'augmentera pas la pression fiscale (si votre fiscalité évolue ce sera lié aux modifications des bases décidées par l'Etat et non par la commune)
- **Réduction des dépenses** par une politique de rigueur au niveau du fonctionnement
- **Intégration des conséquences de la fusion de la Communauté de Communes, des transferts de compétence ayant eu lieu avec la CdC (cantine, foot...)** : la fusion entraînant une obligation de convergence des taux, la part de la CdC va augmenter entraînant une baisse de la part communale pour une neutralité sur la feuille d'impôts.
- **Finalisation des investissements en cours** : nous avons en effet engagé des projets sur 2 exercices budgétaires (Église, Aux petits fours entre autres), une

partie du budget d'investissement y sera consacré

- **Anticipation de la deuxième partie mandat** : ce budget est plutôt une transition pour aller vers une deuxième phase d'investissement avec la rénovation de la salle des fêtes, la réfection de la rue Sophie-Girard et du carrefour de la Croix-des-Chênes, la protection de notre point de captage au verger, les besoins estimés étant pour ces projets d'environ 50 000 €.

Il reste que la commune investira encore en 2017 près de 300 000 € pour améliorer et développer les services :

- 145 000 € pour la couverture de la piscine
- 60 000 € pour la sécurité (cf incivilités)
- 50 000 € pour la réfection des chemins
- 30 000 € pour l' Espace Naturel Sensible
- 17 000 € pour l'enfouissement rue Roger-Calbris

Rigueur, pression fiscale contenue, politique d'investissement continue adaptée à nos ressources avec le souci de répondre aux attentes, anticipation pour les trois exercices à venir : tels sont les marqueurs de notre budget voté à l'unanimité.

Nouveau : Permanences des élus



Afin de renforcer notre proximité et répondre plus rapidement à vos demandes, deux adjoints, Sylvie Hée et Eric Chérot vous accueilleront lors de permanences sans rendez-vous le samedi de 10h à midi.

Calendrier pour les prochains mois :

- * 10 juin
- * 8 juillet
- * 5 août
- * 9 septembre



N'hésitez pas à venir les voir, les solliciter : ils sont à votre service.

Pour rappel :

Monsieur le Maire reçoit sur rendez-vous à la mairie tous les lundis et mardis.

Réunion publique de mi-mandat

Vous êtes tous conviés à une réunion publique de mi-mandat le samedi 14 octobre à 18h.

Une invitation vous sera remise ultérieurement.

Horticulteur & Pépiniériste

SARL

AUX FLEURS DE COULONGES

Producteur - Vente au détail
Le Haut Morin - 61110 Coulonges-les-sablons
02 37 81 39 79

Plantes à offrir
Plants de légumes
Arbustes et fruitiers
Toutes compositions florales

Pascal Pommereh

Cordonnerie - Clés
Tampons - Imprimerie
Plaque auto-moto.
Réparation *Paraboot*

Centre Commercial de l'Espérance
28400 Nogent le Rotrou
Tél : 02 37 52 08 70

TOUS TRAVAUX AGRICOLES

Du semis à la récolte

E.T.A. du Perche

Elagage
Débroussaillage
Taille douce
Etc...

Florent ZAMBO
La Chasseguaise
61110 BRETONCELLES
etaduperche@laposte.net

06 77 95 22 41

LA CROIX BLANCHE

BAR - TABAC - LOTO

Timbres fiscaux - Timbres poste
Cartes téléphoniques - Dépôt de gaz

WiFi GRATUIT

02 37 37 24 56

6, place Charles de Gaulle 61110 BRETONCELLES
Fermé le dimanche après-midi et le lundi

ENTREPRISE DE PEINTURE

leduc

ISOLATION ET RAVALEMENT
FOURNITURE ET POSE DE
REVÊTEMENTS
SOLS ET MURS
DECORATION INTERIEUR

Rue de Sully - B.P. 136
28400 NOGENT-LE-ROTROU
Tél : 02 37 52 67 71
Fax 02 37 52 60 94

Mr REBRAY Stéphane
ENTRETIENS PARCS ET JARDINS

15 rue Madeleine Bigot
61110 Condé Sur Huisne

02-33-73-08-21
06-22-39-41-47

LA SALOUPÈRE

Traiteur Lucie Loïc

Création de vos repas
Repas chaud
Buffet froid
Cocktail dînatoire
06 16 04 25 48
06 13 09 55 01
lasaloupiere.e-monsite.com
Mail: lasaloupiere@yahoo.fr

ZI LA BOOZ
61110 BRETONCELLES
SIRET 538 270 745

Bar des Amis

10, rue Ernest-Sagot
61110 Bretoncelles

02 37 37 20 23

Plat du jour à midi

ANTIQUITES

André Maréchal

Petits meubles - Bibelots - Pendules
Luminaires - Bronzes - Peintures - Curiosités

11, Place Charles de Gaulle Ouverture
61110 Bretoncelles Samedi et Dimanche
Tél. 02.37.37.21.58 9h30-12h30 et 15h-18h30



FRET Yannick
Artisan



ENTRETIEN ESPACES VERTS
TRAVAUX DE COUVERTURE - ZINGUERIE
AMENAGEMENT INTERIEUR - EXTERIEUR ET
AUTRES PETITS TRAVAUX

Tél : 06 32 11 79 09

« Plaisance » - 61110 Bretoncelles

Conter
Fleurettes

Artisan fleuriste
Cadeaux

13, place du Général de Gaulle
61110 BRETONCELLES

02 37 37 07 16



Vente à la ferme de viande bovine



Race Salers

Vente en caissettes de 12 kgs
Sur commande

Animaux nés et élevés sur l'exploitation

GAEC DE LA DUFFETIÈRE

BACLE CLAUDE & CHANTAL
LA DUFFETIÈRE - 61110 BRETONCELLES
TÉL : 02 37 37 28 45



**& JOUR
& NUIT**

**AMBULANCES
Charles**

Installation de téléassistance

50 avenue de Paris
28400 MARGON

02 37 52 15 58

contact@ambulances-charles.fr

www.ambulances-charles.fr



Liaison SAMU

**depuis 40 ans
à votre service**

- Ambulances
- VSL
- Taxis
- Installation et gestion de téléassistance



Taxis 9 places



Le Crédit Agricole Normandie vous accompagne dans vos projets



Deux agences
Crédit Agricole Normandie à votre service

RÉMALARD
28, place du Général de Gaulle
61110 Rémalard
Tél. 02 33 81 54 18

BRETONCELLES
21, place du Général de Gaulle
61110 Bretoncelles
Tél. 02 33 81 57 83

CAISSE REGIONALE DE CREDIT AGRICOLE MUTUEL DE NORMANDIE - Société coopérative à capital variable, agréée en tant qu'établissement de crédit, dont le siège social est 15, esplanade Brillaud-de-Laujardière CS 25014 - 14050 CAEN CEDEX 4, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de Caen sous le numéro 478 834 930. Société de courtage d'assurance immatriculée au registre des intermédiaires en assurance sous le n° 07 022 868.

Café des Sports

Bar Brasserie - Restauration rapide à emporter



MOYSAN Séverine
Directeur Général

12 Place du Général de Gaulle
61110 BRETONCELLES

02 37 37 21 72
06 23 17 78 04
se28240@hotmail.fr
SAS SIKER N°SIRET 817 731 508



Guy MALARD



Maçonnerie - Couverture

Carrelage - Restauration



Le Haut May 61110 Bretoncelles

02 37 37 20 61

TAXI CAILLON

À votre disposition 24/24 et 7/7

Nous sommes à votre disposition pour vous conduire vers tous types d'établissements, en vous accompagnant dans les démarches administratives.
Contactez nous au **02.37.52.09.39** ou **06.74.92.37.16**



Aux prairies du Perche

Boucherie, Charcuterie, Plats cuisinés, Buffets froids

Vos bouchers Frédéric et Vincent vous proposent:

25 place du Général de Gaulle
61110 Bretoncelles
Tel: 02 37 37 20 14

Ouvert du mardi au samedi
8h - 19h et 15h - 19h30
et le dimanche 8h30 - 12h30
Fermé le lundi

5 rue des canélas
61290 Neuilly-sur-Eure
Tel: 02 33 83 59 80

Ouvert du mardi au samedi
8h30 - 19h
et le dimanche 8h30 - 12h30
Fermé le lundi

- une viande de la région, choisie par leurs soins
 - une charcuterie artisanale souvent récompensée
 - des plats cuisinés
 - des rôtis spéciaux
 - la réalisation de vos buffets froids
 - des colis préparés en boutique
- * boeuf, porc, dinde, poulet de 100€ à 120€
* 2 colis grillades pour l'été





1. Un train qui roule à 300 km/h, si tu le loupes, où est le progrès ?
2. Une musique de Mozart que j'aime, c'est celle de la publicité l'UAP.
3. Je dois être enceinte, j'ai tout le temps envie de boire du vin !

Eh oui ! À Bretoncelles, dans nos bars, un coude sur le zinc ou assis à une table, un verre à la main, beaucoup de gens s'y bousculent, se font rire et s'engueulent aussi en parlant politique ou bagnoles ou chasse et pêche.

Je vous propose une rencontre avec nos 3 sympathiques « patrons » de nos bars de Bretoncelles, ces lieux du « bric à brac » grandiose de nos existences.

Éric CHÉROT, Maire-adjoint.

« La Croix Blanche », Alain Pilarski : Bar - Tabac - Loto- jeux de grattage.

À la suite d'études en École de commerce, j'ai commencé comme salarié d'une grande enseigne de distribution. Après 18 ans de salariat, Je souhaitais être indépendant et j'ai créé mon propre commerce.

J'avais alors 40 ans lorsque j'ai créé ma première affaire au Mans (Bar - Pub) puis, 5 ans après, j'ai racheté une brasserie dans le centre-ville de Nantes.



J'ai cherché ensuite à faire l'acquisition d'un Bar-Tabac. Une partie de ma famille habitant à Bretoncelles m'a fait part d'une opportunité. C'est ainsi qu'il y a 7 ans je faisais l'acquisition de « La Croix Blanche »

J'exerce seul. Caroline me donne un « coup de main » notamment pour la vente du Tabac, les jeux, timbres postaux mais aussi le règlement dématérialisé des amendes. Le bar-tabac offrira encore, dans un avenir proche, davantage de services au public.

J'envisage l'avenir avec sérénité. J'ai de la famille à Bretoncelles et resterai Bretoncellois après l'arrêt de mon activité que j'envisage en 2018.

« Café des Sports », Séverine Moysan : Bar - Brasserie - Restauration rapide - Plat du jour

J'étais aide-soignante depuis l'âge de 20 ans. Après 20 ans dans le milieu hospitalier, j'ai décidé une reconversion et, pendant 4 ans, j'ai été salariée chef de rang dans de grandes enseignes de restauration.

Mon mari, natif de bretoncelles, a souhaité « revenir aux sources ». Je l'ai suivi avec la ferme intention d'exploiter mon propre commerce.



C'est ainsi que j'ai fait l'acquisition du « Café des Sports ».

Mon activité principale est le bar mais elle s'étend également au snacking : croque-monsieur, salades diverses... Je propose aussi des cocktails, planches de charcuterie que l'on appelle communément « apéritifs dinatoires » et j'ai récemment mis en place « le plat du jour », restauration traditionnelle le midi du lundi au dimanche, sauf le mercredi.

J'organise également des soirées à thèmes, (concerts divers) mais aussi des karaokés la 1ère quinzaine de chaque mois du mois de Mai à Août inclus.

De ce fait, ma clientèle, essentiellement de Bretoncelles, s'étend aux communes voisines voire au-delà.

« Bar des Amis » : Bar - Brasserie - plat du jour

Je travaillais dans un restaurant quand en 1991, mon mari a subi un licenciement. Il a de ce fait obtenu une indemnité qui nous a servi pour monter notre propre affaire. C'est ainsi que nous avons fait l'acquisition du « Bar des Amis ».

Je suis satisfaite de mon activité même si elle a évolué. Lorsque mon mari était présent, nous organisions des repas de chasse tous les 15 jours. J'ai la nostalgie de cette époque.



Aujourd'hui, tout se passe bien, j'ai une grande partie de clients très fidèles à qui je propose, en dehors du bar, des repas à thèmes une fois par mois. Bien évidemment j'ai un plat du jour qui est d'autant plus important quand il y a de l'activité économique à Bretoncelles. Je cuisine avec des produits frais achetés chez nos commerçants de Bretoncelles avec lesquels j'entretiens de très bonnes relations.

Arrêter mon activité, même si j'y pense, n'est pas à l'ordre du jour tant que tout ce passe bien comme aujourd'hui.

Station de lavage

Commerçante à bretoncelles depuis plus de 20 ans, j'ai souhaité apporter un nouveau service à la commune : **une station de lavage**.

Merci à la municipalité qui s'est toujours investie pour soutenir le commerce local par divers moyens. Je cherchais un terrain et Monsieur le Maire ainsi que le Conseil municipal ont proposé de me louer l'emplacement qui s'y prêtait bien, derrière la station-service communale.

Une station de lavage, un 'plus' pour la commune, pour ses habitants et pour les gens de passage.

Elle se compose

- d'un portique dernière génération, brosses anti-rayures, avec haute pression de lavage roues et bas de caisse,
- d'une piste équipée d'une lance haute pression eau chaude et d'une lance avec brosse et savon, pouvant ainsi accueillir tous véhicules et camping-car jusqu'à 4m de hauteur,
- d'un aspirateur,
- d'une borne de gonflage et, enfin,

- d'une borne de paiements par carte bancaire et distributeur de jetons.

Pour faciliter la tâche des clients, un panneau avec explications détaillées est affiché. Tout est clair...

Finis les grands nettoyages de printemps : laver, broser ou lustrer son véhicule devient un plaisir !!!!

Merci encore aux employés communaux et à 'notre' Odile, toujours aussi présents.

Merci à notre Maire et au Conseil municipal.

Evelyne Berteau-Pigeon



Mots croisés (solution page 44)

Horizontalement

1. Service de transport
2. Profit - Pépin
3. Dispositions des lignes saillantes d'une surface
4. Vieillesse - Locution adverbiale : être réduit (*vieux*)
5. Enseigne de magasins (*super*) - Précède 'Lanka' - Symbole chimique - Confirmation
6. Souhaitée - Symbole chimique
7. Coupait le haut - Pronom personnel
8. Tromperie - Si on ajoute un 'l', c'est une radio et un 't', c'est un repos - Fin d'infinifitif
9. Inspiration (*phonét.*) - Venue - À l'entrée d'un oasis
10. Ville de Belgique - Vibrations

Verticalement

- A. Simagrée
- B. Empêtré à l'envers - Office notarial
- C. Déstabilisés - Dilemne (*phonét.*)
- D. Rigueur - Nombre (*phonét.*)
- E. Perroquet - Mouvement politique irlandais - Drame lyrique japonais
- F. Empereur romain tué par son frère Caracalla - Irlande
- G. Minuscules écriteaux en papier

	A	B	C	D	E	F	G	H	I	J
1										
2										
3										
4										
5										
6										
7										
8										
9										
10										

- H. Atmosphère (*phonét.*) - Adverbe
- I. Transformation d'atomes en ions
- J. Disperseras pour fonder une nouvelle colonie

La Saloupière Traiteur

En quelques lignes pour nous présenter, Lucie Guincetre 30 ans, Loïc Métayer 33 ans, Percherons pure souche.

Nous avons toujours été bercés, dès notre plus jeune âge, dans le monde de la cuisine : parents charcutiers-traiteurs et bouchers... on ne se voyait pas faire autre chose.

Plusieurs chemins divers, tout au long de notre carrière dans le monde de l'hôtellerie. Lucie et moi-même avons décidé d'unir notre savoir-faire afin de créer la Saloupière Traiteur...

Depuis 2 ans maintenant nous avons créé notre entreprise, service traiteur et réception pour tout type d'événement de 15 à 1000 couverts en buffet chaud et buffet froid, prestations haut de gamme avec ou sans service. La Saloupière Traiteur a su s'adapter à toutes les bourses.

En 2016 nous avons décidé, de rapprocher la Saloupière Traiteur de notre domicile, à Bretoncelles, en plein cœur du Perche. Nous espérons vivement, avec nos confrères sur place,

faire de Bretoncelles le village gastronomique du Perche.

Pourquoi la Saloupière ? Tout simplement Sacha, Louane et Pierre, le prénom de nos enfants, et le service en soupière "bol tête de lion", qui nous a permis de composer le nom d'entreprise la Saloupière...

Pour notre bien-être et celui de l'entreprise nous avons décidé de passer par les circuits courts et, le plus souvent, avec des produits issus de l'agriculture biologique qui nous apportent un gage de qualité.

Pour les années à venir, beaucoup de projets en route dont l'export de notre cuisine Normande et Percheronne vers l'étranger, avec le partenariat du Parc régional du Perche et, nous l'espérons, de la région Normandie. Plusieurs chefs nous accompagneraient dans cette démarche avec, bien sûr, des référents dans le pays de destination...

mais aussi valoriser, le merveilleux travail de nos producteurs locaux hors de nos frontières. Comme l'an passé par exemple au Canada, avec le miel de Patrick Cholet, Les cadres noirs, à Bellême, où nous avons eu un réel succès pour notre dégustation autour de la cuisine percheronne.

Nous avons aussi reçu de nombreuses récompenses ces deux dernières années :

- 2 diplômes, en 2016 et 2017, pour nos recettes boudin créatif, ballotine de volaille au boudin noir et notre couronne Percheronne.
- Premier prix au championnat de Normandie pour notre recette 100 % normande
- Lauréat Gourmet de France en 2016
- Arrivée à Euro-Toques en avril 2017

Nous attendons encore une nomination pour le mois de mai.

Nous sommes très contents de ce parcours, récompense de notre travail et, surtout, du bon choix de nos approvisionnements.

À noter que nous effectuons la plupart de nos devis sur-mesure en fonction des envies de nos clients et sur conseil en rapport à la saison et la production.

Lucie & Loïc

« Aux Petits Fours » : une boutique pour mettre en valeur les produits locaux

Le 8 avril, la boutique « Aux Petits Fours » a ouvert ses portes. C'est une boutique partagée par deux entreprises : L'ami d'Pain et Fantine en Cuisine, qui s'approvisionnent toutes deux auprès des producteurs et/ou artisans locaux. Farines, œufs, mais aussi légumes, viandes, produits laitiers ou encore lentilles, quinoa et safran : tous les ingrédients utilisés participent à l'économie locale !

C'est bien l'objet de notre démarche : faire le lien et contribuer à l'essor d'un véritable système alimentaire local et de qualité.

À la boutique, les Bretoncellois trouveront d'une part de la brioche et une diversité de pains frais fabriqués à partir de levain naturel et cuits au feu de bois, mais aussi des plats cuisinés, tartes salées, gâteaux et autres gourmandises, différents chaque semaine. Car c'est là l'autre point fort de notre démarche : valoriser la diversité des produits locaux, varier les plaisirs et montrer que plein de choses sont possibles ! Ainsi, à la fin du printemps, les maraîchers des Jardins de la Rue relanceront leur système d'abonnement de paniers de légumes, qui seront déposés dans notre boutique.

En tous cas, n'hésitez pas à pousser les portes de votre nouvelle boutique ; nous vous accueillerons avec plaisir !

Nos horaires d'ouverture :

lundi, mercredi et vendredi de 10h30 à 13h30, puis de 16h à 19h30
samedi de 10h30 à 13h30.

L'équipe des Petits Fours,
Fantine, Frédéric et Ludwig



Marchés de Producteurs de Pays à Bretoncelles



Hélène Pélaez est l'une des deux productrices de foie gras d'oie qui existe en Eure-et-Loir. Installée à la ferme de la cour Forière à Saint-Maurice Saint-Germain, Hélène Pélaez affole le palais de ses visiteurs en leur faisant goûter ses spécialités de foie gras, confit, etc. qu'elle commercialise sous l'enseigne "L'oie et ses délices". Originaire de l'Aveyron, elle produit depuis plus de vingt ans ces mets qui occupent une place de choix sur les tables des fêtes. Des produits naturels, sans additifs ni conservateurs fabriqués sous vide suivant la recette de nos grands-mères, mais avec l'avancée des technologies d'aujourd'hui.

Chaque année, elle élève 120 oies grasses issues d'un croisement de races d'oies de Toulouse et landaises très rustiques. Elle transforme elle-même dans son laboratoire sous le label Terre d'Eure-et-Loir. « Ces oies sont élevées à l'intérieur jusqu'à l'âge d'un mois et demi ; ensuite elles vont au pré jusqu'au gavage qui débute en septembre octobre » explique l'éleveuse.



À Rémalard, rue des pommiers (cela ne s'invente pas), **Thierry Charron** et son épouse vous reçoivent avec une grande gentillesse et vous proposent un excellent cidre (doux et brut, sous-tiré et non filtré, fabriqué à l'ancienne), du jus de pommes (à 'tomber' !) et des gelées. Je vous recommande particulièrement la gelée de cidre, à déguster sur toast ou à essayer dans de nouvelles recettes normandes (ou pas) : crumble aux framboises, terrine de lapin, plat de côtes,....

N'oubliez pas le vieil adage anglo-saxon :

« *An apple a day keeps the doctor away* » qui signifie « une pomme par jour tient le docteur à distance » !



Tous les 1^{ers} samedis du mois d'avril à novembre :

Prochains marchés : 6 mai – 3 juin -1^{er} juillet –

5 août – 2 septembre – 7 octobre – 4 novembre

Horaires : de 9h30 à 13 h



Nous avons profité du 1er Marché de Producteurs pour proposer aux chalandes des livres dont la bibliothèque se sépare, suite à un GRAND ménage.

Succès assuré auprès des petits et des grands !





La Bibliothèque : la liste des nouveautés est accessible sur le site Internet de la commune. Elle s'est enrichie des **nouveaux prix littéraires 2016** : venez les découvrir !

Espace Abbé-Fret *E@F*



Les films : des nouveautés sont à la disposition des adultes et des jeunes, elles vous attendent à la bibliothèque.

La phonothèque : pour les mélomanes et autres amateurs de musique, plus de 300 CD musicaux sont disponibles.



Le club de lecture : rendez-vous un mardi sur deux pour une rencontre animée par Daniel Sache autour de l'actualité, des livres et des jeux de mots.

Salle de conférences et d'expositions (entrée libre) : mai-septembre 2017

Mai :



Exposition **Sur la Ligne de Front 1914-1918**, des clichés des lieux de mémoire et de combats du photographe André Lavis sur le thème de la guerre de 1914-1918. A découvrir absolument !

Vernissage-causerie en présence de l'exposant le samedi 06 mai à 17 h 30.

Intervention samedi 20 mai à 17 h 30 sur le thème de l'exposition (guerre 1914-1918, les lieux photographiés, pourquoi cette exposition,...) Exposition prévue jusqu'au samedi 27 Mai inclus.

Samedi 13 mai 10h-12h et 14h-17h

Séance de dédicace du livre sur Bretoncelles « Témoignages, récits et histoire de Bretoncelles 1939-1945 » réalisé par **Edith Loumagne et Daniel Sache.**

Juin :



Exposition de peintures de **Bernard Delprat**. Un voyage au travers les œuvres comme un carnet de route qui nous est offert à découvrir... « **Du Perche à Marrakech** »

Vernissage samedi 10 juin à 17 h 30. Exposition prévue jusqu'au samedi 01 juillet inclus.



Samedi 17 juin à 17h30 : rencontre – causerie avec projection présentée par **André Papazian** sur le thème : « **Les trains et leur histoire** ».

Juillet :



Samedi 08 et Dimanche 09 juillet de 10 h à 19 h : Salon du Polar avec des auteurs et des illustrateurs de romans policier en partenariat avec **Jacques Sirgent, écrivain et conférencier.**

Août :



Judi 03 août à 14h « Rendez-vous Nature » organisé par le Parc Régional Naturel Du Perche **consacré aux papillons** (pour en savoir plus, rendez-vous en page 39 du Petit Journal)

Dimanche 27 août la 2^e édition de **Courboyer explore le temps**, fête médiévale aura lieu au Parc. Bretoncelles est partenaire en ce qui concerne les objets connectés et, à ce titre, une exposition aura lieu en septembre à l'Espace Abbé-Frêt sur **les technologies de demain**

*Vous souhaitez proposer des projets, des animations ou des ateliers dans le cadre culturel ?
N'hésitez pas à nous contacter au : 02 37 37 25 27 et demander Daniel Sache.*



Repas des anciens

Grand changement pour le repas des anciens que Isabelle Michel et Daniel Haye nous avaient concoctés **le dimanche 5 mars** : la disposition des tables, immuable depuis des années mais un peu 'carrée', avait laissé place à une ambiance plus souple et mouvante... surprenante au premier abord pour certains mais qui semble avoir fait l'unanimité.

Ce dimanche, nos deux doyens présents, Mme Suzanne Jégorel et M. Pierre Monsallier, âgés respectivement de 93 et 92 ans, étaient entourés de 150 personnes qui avaient prévu de se retrouver et de se régaler, et rien, je

crois, n'est venu démentir ou décevoir la joie qu'elles se faisaient.

Il faut dire que cet événement est un 'vrai' repas dont les convives ne sortent pas avant 16h30 : une vraie fête, quoi, comme on n'en vit peu chaque année.

Pour le Conseil municipal, qui ce jour-là



était aux petits soins de ses anciens, ce fut un vrai plaisir, au-delà du travail lui-même, d'être témoin de leurs échanges, de leurs sourires et, souvent aussi, d'être les confidents de leur satisfaction.

Dans quelques années (!), nous prendrons le même plaisir à être servis par la jeune génération...

MFI Duprieu



Cérémonie de remerciements

des agents recenseurs organisée par la municipalité,

le mercredi 19 avril

Monsieur le Maire a souligné leur efficacité et leur grande implication

Rendez-vous dans 5 ans....



MATFER

Le matériel professionnel à prix d'usine!

Moules à pâtisserie, casseroles,
poêles, ustensiles, vaisselle,
verrerie, articles éphémères...

Horaires Magasin

Lundi, mardi, jeudi, vendredi 14h-17h
Mercredi : 10h-12h30 / 14h-17h
Samedi : 10h-12h30

Longny au Perche

ZI Les Rôchardières - Route de l'Église
41290 Longny au Perche
02.33.85.38.02
www.matfer-magasinsine.com

Spécialiste de l'équipement
gastronomique



JEUNESSE TOUT COURTS

Festival International de Films Courts sur la Jeunesse
Un nouveau festival à Rémalard-en-Perche – 23, 24 et 25 juin 2017

L'enfance de l'art

Dans sa forme courte, le film est un espace propice à l'exploration de l'enfance. Conçu par Anne Revel-Bertrand, le Festival **JEUNESSE TOUT COURTS**, qui se déroulera à Rémalard-en-Perche, est un **festival unique en son genre dédié aux films courts sur la jeunesse**. Il s'adresse à tous les âges et aura à cœur de mettre en lumière la richesse de la création cinématographique sur ce sujet.

Le Festival sera également un lieu de rencontres entre le public et les personnalités invitées, sociologues, anthropologues, psycho-pédiatres, philosophes, éducateurs, enseignants, écrivains, journalistes. Chacun sera porteur d'un regard, d'une expérience, d'une connaissance à partager avec le public.

Cinéma Paradiso à Rémalard-en-Perche

La commune de Rémalard-en-Perche dispose d'un très beau lieu -autrefois consacré au cinéma d'art et d'essai- : la **salle Octave-Mirbeau**. Rénovée, cette salle de 450 places offre d'excellentes conditions pour la projection de films et accueille déjà, depuis plus d'un an, le Ciné-Club du Perche Rémalardais. Son hall permet l'organisation d'expositions et de café-débats.

Une programmation fourmillante pour une compétition bon enfant

Le festival met en valeur la création de courts métrages, en permettant à **tous les réalisateurs d'un film court sur la jeunesse** – d'une durée inférieure à 30 mn – d'envoyer leurs films sur une plateforme dédiée filmfreeway (voir plus bas) et de participer ainsi à la compétition pour les prix qui seront décernés à l'issue du Festival, par un jury constitué de professionnels et d'universitaires mais aussi du public et de jeunes :

Le Grand Prix du film JEUNESSE TOUT COURTS réalisé par des réalisateurs débutants ou confirmés, sera décerné par un jury de professionnels

Le Prix Jeune/Le Perche sera décerné par des lycéens de la région du Perche

Le Prix Grand Public sera décerné par le public.

Jeunesse Tout Courts – Informations pratiques

Les réalisateurs peuvent poster leurs films VF ou VO sous-titrés en français (postérieurs au 1er janvier 2013), de moins de 30 mn, sur la plateforme <https://filmfreeway.com/> catégorie « enfance ».

Date limite de dépôt des films : 31 mars 2017

Toutes les informations, modalités de participation, programmation sur le festival sont sur le site : <http://jeunesse-tout-courts.com/>

Lieu : **Salle Octave Mirbeau**, Place du Champ de Foire Rémalard-en-Perche 61110

Contact Festival : **Anne Revel-Bertrand, Présidente du Festival International de Films Courts sur la Jeunesse**
contact@jeunesse-tout-courts.com 06 08 45 65 20

Vice-Présidente et Chargée des Relations Médias : **Michèle Fériaud**
michele@batida-andco.com 06 09 22 52 74

Compagnie Anne Revel-Bertrand 16 rue Marcel Louvel 61110 Rémalard-en-Perche - revel.anne@wanadoo.fr - 06 08 45 65 20

Association loi 1901 code NAF 9001Z - RNA W613001218 TVA 752 058 768 00017 - Licence: 2 105 89 00

JOURNÉES
EUROPÉENNES
PATRIMOINE
17-18
SERT

À l'occasion des
34^e Journées du Patrimoine,

Bretoncelles
invite les enfants
à une **sortie nature** dans
l'espace naturel sensible (ENS)
Vallées et marais

le samedi 16 septembre
de 14h à 17h

(nous terminerons par un goûter)

(les parents sont les bienvenus !)

Rendez-vous à l'aire de jeux,
près de la piscine, à 14 h

(en bottes de caoutchouc ou grosses chaussures,
avec un petit sac à dos et crayon, papier, ...)

Inscriptions et renseignements : mairie ☎ 02 37 37 23 27



Avril 2017

Incivilités/ Dégradations volontaires... les décisions du Conseil municipal

Comme indiqué à l'occasion des vœux et dans le Petit Journal de janvier, **une large consultation des partenaires concernés par ce dossier** (gendarmerie, services jeunesse...) mais aussi des habitants des quartiers les plus ciblés par nos pré-délinquants, a été réalisée au cours du premier trimestre, permettant d'envisager un certain nombre de mesures. Les conclusions ont été présentées à l'occasion d'une réunion d'échange le 5 avril dernier. Une cinquantaine de personnes était présentes, **les Conseillers municipaux ont ainsi pu mesurer la grande exaspération des habitants qui se sont exprimés.**

Pour la municipalité il ne s'agit pas de faire de l'affichage, de la communication sur le thème de la délinquance mais **de réaliser un vrai travail de fond dont les résultats ne seront pas immédiats.**

Un dispositif en 5 axes a été débattu puis **voté à la quasi-unanimité** par le Conseil municipal.

- Mise en place d'une vidéo protection ciblée
- Mise en place d'un arrêté « restriction de la circulation »
- Mise en place du protocole « citoyen vigilant »
- Création de liens avec les adolescents via l'embauche d'un service civique
- Intensification du suivi social des familles

1. Vidéo-protection ciblée

L'enquête réalisée à l'automne avait montré une faible adhésion pour une vidéo-protection généralisée. Par contre, **pour protéger les bâtiments publics ou un espace bien déterminé**, cela faisait partie des suggestions à affiner.

L'essentiel des dégradations et des incivilités se situent autour du **secteur de l'école/gymnase/ rue Henri-Lavier/ cité de la Booz et résidence du Pré-de-Crochet**. La commune a sollicité les services de l'Etat compétents en la matière pour prévoir une installation sur cet espace. L'objectif est d'une part de faire de la dissuasion et d'autre part de permettre à la gendarmerie d'enquêter...

2. Arrêté restriction de la circulation

Nous constatons malheureusement que l'essentiel des soucis interviennent en cours de nuit, pendant les vacances scolaires et que sont impliqués des mineurs... **Le Conseil municipal a donc décidé qu'un arrêté précisant que les mineurs de moins de 13 ans non-accompagnés par un adulte ayant autorité ne seront plus autorisés à circuler dans la commune de 23 h à 6 h du matin sur une zone qu'il reste encore à déterminer et, ce, pendant toutes les vacances scolaires.** Cet arrêté a pour but de protéger ces mineurs souvent sous l'influence d'ados ou de jeunes adultes qui les utilisent pour réaliser des actions répréhensibles.

Cela permettra également à la gendarmerie d'être plus présente car ce dispositif, une fois validé par la Préfecture, inclut *de facto* que la Commune est prioritaire pour les actions de prévention de la gendarmerie.

3. Protocole participation citoyenne

Ce dispositif entre la Préfecture, la gendarmerie et la commune a pour but d'apporter une action complémentaire de proximité dans la lutte contre les phénomènes de délinquance en **améliorant la réactivité de la gendarmerie. L'objectif est d'améliorer l'information entre population et gendarmerie par le biais de référents volontaires en collaboration avec le maire.**

4. Créer du lien avec les jeunes

Ce sera l'objectif du **service civique qui sera accueilli dans la commune pour les 6 prochains mois**. Le dialogue avec des ados ou pré-ados nécessite des codes, des comportements que nous, élus, ne possédons pas. L'objectif sera de faire remonter les éventuels souhaits de nos adolescents et de proposer la **mise en place de projets. Dans le dispositif ce sera la partie prévention...**

5. Intensifier le suivi des familles

Ce sera la partie la moins visible du travail mais pas la moins importante. Ce travail quotidien de longue haleine, est indispensable tant pour aider, que pour faire comprendre aux familles que des comportements sont inacceptables ou inadaptés. **Il ne s'agit pas sur ce sujet de faire du « social » ou du « punitif » mais de faire en sorte que des enfants et des familles en difficulté par rapport à l'éducation soient aidés.**

.../...

.../...

Déposer une pré-plainte en ligne : comment ça marche ?

Voitures vandalisées,
vols de téléphone,
cambriolages...

... le dispositif de pré-plainte sur Internet est accessible dans toute la France.

Objectif :

gagner du temps mais aussi **rendre les statistiques de la délinquance plus transparentes en réduisant le phénomène de non-déclaration de plaintes pour les atteintes aux biens dont l'auteur est inconnu**

Concrètement, il sera **possible de déposer plainte pour toute atteinte aux biens** (voiture forcée ou dégradée, vol de téléphone, cambriolage...) d'un auteur inconnu.

Les cas d'urgence (violences, menaces), les atteintes aux personnes ou tous **les délits dont la victime connaît l'auteur ne peuvent être concernés par ce dispositif** car, dans ces cas-là, la police ou la gendarmerie doit intervenir au plus vite (il faut donc directement appeler le commissariat ou la gendarmerie, ou s'y rendre).

Une fois connecté sur le site <http://www.pre-plainte-en-ligne.gouv.fr/>. Il y a six étapes à remplir :

- 1. choix du département, commune et commissariat** où vous souhaitez déposer plainte
- 2. renseignement de votre état civil et de votre domicile**
- 3. renseignement des informations relatives à l'infraction** (« faits et circonstances », lieu, date puis « violence en rapport avec l'infraction », préjudice subi et « éléments susceptibles d'orienter l'enquête »)
- 4. estimation du préjudice matériel**
- 5. contact (mail, téléphones) et choix d'une date et heure de rendez-vous dans le commissariat** ou dans la gendarmerie préalablement choisie
- 6. confirmation de la pré-plainte**

Lors de la description des faits, *il faut **donner des éléments les plus précis possibles, sur la chronologie notamment, qui permettront aux policiers qui vous recevront ensuite d'approfondir certains points et d'orienter leurs investigations.*** »

En effet, **remplir une pré-plainte ne vous dispense pas de vous rendre au commissariat ou à la gendarmerie** : cela ne sert qu'à faire gagner du temps à la victime et aux forces de l'ordre. L'étape 5 vous propose d'ailleurs de **fixer un rendez-vous (date et heure) avec un policier ou un gendarme**. Après la validation de votre pré-plainte (et avoir renseigné votre numéro de téléphone et/ou mail), vous serez recontacté pour confirmer le rendez-vous et savoir quels documents apporter.

Enfin, sachez que **si vous changez d'avis entre temps ou vous que vous ne vous présentez pas au rendez-vous, toutes les données nominatives fournies seront détruites** dans un délai de 30 jours.

ETUDE DE Me SANDRINE LECERF-OFFROY

14 place Charles-de-Gaulle 61110 BRETONCELLES

☎ 02 37 37 20 02 – fax : 02 37 37 26 32

Mail : sandrine-lecerf-offroy@notaires.fr

Réf. : LB00655 : Maison de bourg ancienne à rénover comprenant : entrée, pièce ancien fournil avec four à pain, cuisine, arrière cuisine, séjour, salle d'eau, wc, cave. À l'étage : palier, deux chambres. Grenier au-dessus. garage. Chauffage central au fuel. Assainissement individuel. Jardin. Classe énergie : F. Prix : 48 000 € + H. Neg. 4320 € + frais d'acte 5 100 €

Réf. : 244230 - Petite maison jumelée ancien. à usage de salon de coiffure, en plein centre bourg, comprenant : au rez-de-chaussée : une pièce (ancien salon), une buanderie, wc avec lave-mains. À l'étage : une pièce, autre petite pièce avec possibilité d'en faire une salle de bains-wc. Grenier au-dessus. Petite cour sur l'arrière. Accès par rampe (normes handicapés). Chauffage électrique. Tout à l'égout. Possibilité d'une location de ce bien pour un usage professionnel. DPE : en cours. Prix : 75 000 € + H. Neg. 6750 € + frais d'acte 7 600 €

Réf. 158750 - Maison ancienne en hameau jumelée, comprenant : entrée, cuisine avec coin repas, salon, dégagement, wc, salle de bains, chaufferie avec une douche. À l'étage : deux chambres dont une avec wc, et (par autre escalier) deux autres chambres, wc. situé juste en face : Grand jardin séparé de 3740m² (en zone constructible) avec grande dépendance en parpaing avec cave en dessous. Autre dépendance à usage d'abri de jardin. Verger. fosses septiques. Classe énergie : E. Prix : 88 000 € + H. Neg. 7040 € + frais d'acte 9 194 €

Réf. 258785 - Pavillon très bien entretenu sur sous-sol non enterré, sur 700m² de terrain avec grand garage mitoyen (+ de 50m²) comprenant : au sous-sol : coin chaufferie, petite cave, un wc, partie garage. À l'étage : entrée, cuisine aménagée, séjour-salon, deux chambres, salle d'eau, wc, dégagement. Placards. chauffage central au fuel. Maison reliée à l'assainissement collectif communal. DPE : F. Prix : 90 000 € + H. Neg. 7 200 € + frais d'acte 8 600 €

Réf. 259705 - MOUTIERS-AU-PERCHE : dans village typiquement percheron, maison de plain-pied sur 1281m² comprenant : entrée, cuisine aménagée, dégagement, séjour-salon avec cheminée et insert, 2 chambres, salle d'eau, wc, buanderie, autre petite chambre. Chauff électrique. Reliée au tout-à-l'égout. Garage séparé sur terrain. DPE : en cours. Prix : 92000 € + H. Neg. 7 360 + frais d'acte 8770 €

Réf. 225328 - BRETONCELLES à environ 2km du bourg tous commerces de proximité, une grande maison (240m² habitable) comprenant : au rez de chaussée : entrée, salon avec cheminée et insert, séjour, cuisine aménagée, dégagement, wc, salle de bains, arrière-cuisine, chaufferie-buanderie, garage. À l'étage : palier, deux chambres, wc. Autre partie comprenant : au rez de chaussée : cuisine aménagée avec coin-repas. À l'étage : palier avec coin salon, pièce, wc, salle d'eau, deux chambres. Dép. : abri de jardin style chalet en bois, autre abri de jardin, serre. Chauff. central au fuel. Assainis. à réhabiliter. DPE : D. Prix : 185 000 € + H. Neg. 11 100 € + frais d'acte 15 200 €

TERRAINS À BÂTIR

Réf. LB11127 BRETONCELLES - parcelle de terrain à bâtir sortie d'agglomération sur 1 988 m². Constructeur libre. Viabilis. à réaliser. Prix : 19 800 € + H. Neg. 1 782 € + frais d'acte 3 500 €

Réf. LB 11125 BRETONCELLES - parcelle de terrain à bâtir sortie d'agglomération sur 1 816m². Constructeur libre. Viabilis. à réaliser. Prix : 21 800 € + H. Neg. 1 962 € + frais d'acte 3 330 €

Réf. 158602 - Terrain à bâtir dans village de 2092 m² environ . Viabilisation à réaliser. Terrain clos. Libre constructeur. Prix : 30 000 € + H. Neg. 2 700 € + frais d'acte 3 720 €

Autres terrains à bâtir en lotissement à BRETONCELLES et à MOUTIERS AU PERCHE

POUR TOUS RENSEIGNEMENTS S'ADRESSER A L'ÉTUDE



Création d'une MAM* (Maison d'Assistantes Maternelles) à Bretoncelles ? Etude de besoins

* Une MAM qu'est-ce que c'est ?

Une Maison d'Assistante Maternelle est un regroupement de 2 à 4 assistant(e)s maternel(le)s dans un local commun, spécialement aménagé et sécurisé pour l'accueil des enfants, pour exercer leur profession ensemble.

Ce mode d'accueil est à mi-chemin entre l'accueil familial d'une assistante maternelle à son domicile et l'accueil collectif d'une structure, ce qui permet la socialisation de l'enfant en douceur avant l'entrée à l'école.

Au sein d'une MAM, un(e) assistant(e) maternel(le) est toujours employé(e) par les parents et peut accueillir quatre enfants maximum.

L'enfant évolue à son rythme dans un cadre sécurisant.

Il est plus facile d'adapter les activités et sorties en fonction des âges des enfants.

**Merci de répondre au
questionnaire joint
à cette édition du Petit Journal
sur une feuille volante.**

Betty GONTIER & Stéphanie RITZ,
Assistantes maternelles

**La municipalité soutiendra ce projet ambitieux
qui permettra de valoriser ce beau métier au
service de l'enfant et des parents.**

**Cette M.A.M. sera un complément au multi-
accueil de la CdC.**

État civil

Ils sont venus :

le 31 décembre, Azalée CATEL MARTIN
le 11 janvier, Hanna PIGEON BOUCHEMELLA
le 14 janvier, Capucine PIRIOU
le 8 avril Nohlan LACOUX
le 10 avril, Sacha VILLAND

Ils se sont dit OUI :

le 14 janvier, Arthur BODO et Emmanuelle ESNAULT
le 29 avril, Anthony GERBIN et Elise PINLOCHE

Ils nous ont quittés :

le 9 octobre 2016, Yvette PIGEON née GÂCHE, 94 ans
le 1er janvier, Claude VÉRET, 84 ans
le 10 janvier, Daniel DÉSAVIS, 71 ans
le 28 janvier, Madeleine GRAINAUT-MAGALLON, née GRILL, 91 ans
le 1er février, Jean GALLAS, 85 ans
le 15 février, Roger GUÉRIN, 93 ans
le 19 février, René HUS, 89 ans
le 9 avril, Michel BIGARD, 78 ans
le 15 avril, Jacques TRINCKQUEL, 83 ans
le 27 avril, Denise MICHELIN, née FIAN, 89 ans

Assistantes maternelles agrées

Mme AUBRY Line

Le Pré de Crochet, rue Henri-Levier
☎ 02 37 54 53 06/06 77 95 97 33

Mme FINET Nabila

6, résidence La Pezassière ☎ 02 37 37 29 09

Mme GONTIER Betty

3 rue de La Passerelle ☎ 02 18 00 60 95/06 22 43 41 79

Mme LEGER Séverine

Plaisance ☎ 02 37 37 24 55

Mme MARCHAND Hélène

Le Clos des Brissetières ☎ 02 37 37 26 66

Mme PICHOS Evelynne

4 résidence de la Corbionne ☎ 02 37 37 24 04

Mme RITZ Stéphanie

Jonville ☎ 06 49 95 76 33

Madame RIVA Annick

2 Rue Roger-Calbris ☎ 02 37 37 27 94

Phyto-épuration
Bassins- Baignades naturelles
Aménagement & entretien jardins de toutes tailles








La Petite Forêt
 61110 Bretoncelles
 Tél : 06 28 34 90 50

Site web : www.crelo.fr
 email : crelo.thomas.tissier@gmail.com

P.C ENTRETIENS & SERVICES
 La Grande Forêt 61110 Bretoncelles

Entretiens Espaces Verts
 Tontes Parcs,
 Taille de haies, d'arbres et d'arbustes
 Traitements, Plantations
 Binages, massifs, parterres
 Potagers




Services à Domicile
 Coupe, rangement de bois de chauffage
 Entretien intérieurs—Extérieurs
 Petits travaux et autres
 Cours et Terrasses




DEVIS GRATUIT

CONTACTEZ NOUS AU 02.37.81.29.58
 Pascal et Clotilde LEMETRE sont à votre disposition.
 Email : pcentretien@live.fr
 Site : www.pcentretien.com

TP TRIFAULT

S.A.S. TRIFAULT TRAVAUX PUBLICS
 Z.A. La Touche - 72260 Marolles-les-Braults
 Tél. 02 43 97 40 71 - Fax : 02 43 97 17 36
 E-mail : trifault.tp@wanadoo.fr

RENOV' 61



TOUS TRAVAUX DE RENOVIATION DE L'HABITAT
CHEMINEES

La Rousselière
 61110 BRETONCELLES
 Téléphone : 02.33.25.91.66
 Télécopie : 02.33.25.55.69
 RC de l'Aigle B 409 888 179

L'Atelier d'Elisabeth
 Hameau de la Booz 61110 Bretoncelles
 02 37 37 29 88
atelisab@orange.fr
<http://www.atelierdelisabeth.jimdo.com>

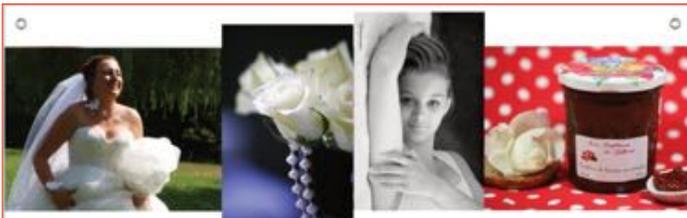
Restauration
 toutes céramiques




Création
 Arts de la table
 Cadeaux personnalisés
 Décoration



Initiation
 Possibilité de cours et/ou stages à l'atelier ou à domicile



PHOTOGRAPHE
 mariage, naissance, grossesse,
 culinaire, sport, packshot
 Tel : 06.16.23.72.50
 Cathy LEDOUX

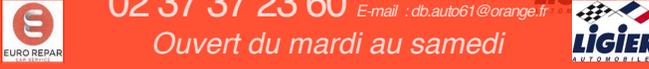


Atelier Plac Art
 Restauration - Marqueterie - Vernis tampon
 Ecaïlle - Nacre - Ivoire...
 Elodie Grégoire | 06 10 46 74 01 | 02 18 00 19 80
 Zone Industrielle La Booz - 61110 BRETONCELLES
 www.atelier-restauration-art.com

Dorothee et Bruno EDON



Entretien-Réparation véhicules toutes marques
 Ventes neufs et occasions toutes marques
 Entretien - réparation - Vente matériel motoculture
 Véhicule sans permis - Dépannage
 2 ZA de La Croix des Chênes 61110 Bretoncelles
 02 37 37 23 60 E-mail : db.auto61@orange.fr
 Ouvert du mardi au samedi




Dorothee et Bruno EDON
 Entretien - Vente Véhicules
 neufs et occasions toutes marques
 Véhicules sans permis
 Dépôt gaz - Station service
 Zone d'activité St-Marc - 61110 RÉMALARD
 02 33 85 52 40 Email : dbauto2@orange.fr



Le privilège
 l'esthétisme
 la fonctionnalité
 et la qualité.



6 Pierres Paysagères
 Sylvain Sagot
 06 43 15 89 73

Maçonnerie Paysagère
 Pavage, Béton décoratif...
Paysagiste Artiste
Aménagement en Bois
Clôture
Terrassement
**Entretien de Parcs
 et Jardins**

6pierrespaysageres@orange.fr
 www.6pierrespaysageres.fr



ABEL

(association paroissiale bretoncelloises d'éducation et de loisirs)

Vide-greniers le 2 Juillet à Bretoncelles de 7 h à 19 h

Ouvert à tous

Interdit aux produits de bouche

Autorisé aux produits fermiers !!

8 € les 5 mètres

Inscriptions au 02 37 37 21 45

Afin d'organiser au mieux les emplacements, il est obligatoire de réserver son emplacement, y compris pour les habitants de la commune qui souhaitent s'installer devant chez eux. Dans le cas contraire, un exposant y sera prévu puisque tout le domaine public est affecté à l'occasion pour cette manifestation dans le cadre d'un arrêté municipal.

Il n'y a pas d'augmentation de tarif cette année.

La moitié des recettes de la fête est affectée à la restauration intérieure de l'église.

le président, Remy Tafoiry

Les Bouffons des Planches

La troupe des Bouffons tient à remercier l'accueil des Bretoncellois pour leur dernière pièce **Le coupable est dans la salle**.

Les rires et applaudissements des 300 spectateurs qui se sont rendus aux différentes représentations les encouragent dans leurs efforts...

La troupe vous donne rendez-vous l'année prochaine pour une nouvelle comédie et... si l'appel de la scène vous trotte dans la tête venez essayez. Les Bouffons vous feront une place... pour le rire et le meilleur !!!

Qi gong et sophrologie

L'association « Le corps et l'esprit » propose de créer à Bretoncelles, tous les lundis soir de 20h30 à 21h30, une section de sophrologie et de qi gong en alternance, à partir de janvier 2017.

En attendant, vous pouvez suivre les cours de sophrologie à La Loupe, le lundi de 11h à 12h00 et le jeudi de 20h30 à 21h30, à Champrond-en-Gâtine, le mercredi de 18h45 à 19h45 et maintenant le mardi soir de 20h30 à 21h30 à Courville-sur-Eure.

Vous pouvez suivre les cours de qi gong à St-Victor-de-Buthon de 19h15 à 20h15 et le jeudi à Champrond-en-Gâtine de 18h45 à 19h45.

Nouveau : samedi 13 mai stage d'1 journée sur "le dialogue intérieur, coût 30€ : le matin, théories et l'après-midi, travaux pratiques ; on apporte un plat à partager pour le déjeuner, pour une journée où la liberté d'expression et de parler est de mise !

La Compagnie

Halem Théâtre va bientôt



commencer sa deuxième tournée d'un spectacle en anglais avec des comédiens professionnels natifs du Royaume-Uni dans une vingtaine d'établissements de Normandie et des Pays de Savoie. Pour le moment, ce sont les établissements du département de la Seine-Maritime qui demandent nos spectacles spécialement écrits pour les adolescents. Mais nous avons rencontré l'inspection académique de Normandie, et tout spécialement la branche de l'Orne. Ils souhaitent travailler avec nous sur 2 projets :

- premièrement, développer les interventions avec les spectacles en anglais dans de nombreux établissements de l'Orne dès l'année prochaine, et peut être de toute la Basse-Normandie ;

- deuxièmement, multiplier les actions culturelles autour de nos autres spectacles, les spectacles tout publics « Réponses à une petite fille noirTe » et « Sea Reines ». Les actions culturelles sont des séances de travail avec différents groupes (jeunes adultes, adolescents, personnes en réinsertion, enfants...) sur les thèmes de la pièce de théâtre : diversité et vivre-ensemble. La Ligue de l'Enseignement 61 nous a déjà engagés pour plusieurs actions. Pour appuyer ce travail, les établissements, aidés de l'inspection académique, organiseront une représentation de notre spectacle « Réponse à une petite fille noirTe » de Malou Vigier (édition Les Cygnes) au Centre Dramatique National le Quai des Arts à Argentan durant le dernier trimestre 2017.

Au sein du village, nous devrions continuer à animer les Marchés de Producteurs de Pays les premiers samedis de mai, juin, juillet, et septembre. Nous avons, comme l'année dernière, demandé à la Mairie un système d'échange de bons procédés plutôt qu'une rémunération.

Enfin, nous devrions accueillir un jeune volontaire en service civique pour nous aider dans nos activités. Si vous êtes donc volontaire du service civique ou que vous souhaitez faire du bénévolat pour l'association, vous pouvez nous envoyer un mail à halemtheatre@gmail.com.

GV/GFB

La prochaine saison de la GV/GFB commencera

le jeudi 14 septembre

à 10h30 à la salle des sports de Bretoncelles sous la conduite de Marie-Anne.

Les nouveaux venus auront droit à 2 séances gratuites avant la prise de licence.

Pour tous renseignements : 02 37 37 21 89



CLUB de LOISIRS de BRETONCELLES

Présidente : Bernadette CHEVÉE ☎ 06 75 52 00 67 Secrétaire : Michelle DOSNE ☎ 02 37 37 29 64

Pour étendre le domaine de nos activités, nous avons le plaisir de proposer à nos adhérents(es) deux nouveautés :

- **Dictée ludique** pour réviser ensemble nos acquis en grammaire et vocabulaire
- **Sécurité routière** basée sur le thème des départs en vacances

RAPPEL DES ACTIVITÉS DE LOISIRS

- **Cartonnage** avec Marie-Annette Haudebourg : le mercredi tous les 15 jours, salle Gauthier-Lapierre, de 14h à 17h
- **Atelier Dessin** avec Bernard Delprat : salle Gauthier-Lapierre, les lundis tous les 15 jours de 14h à 16h30
- **Atelier Peinture** avec Bernard Delprat : salle Gauthier-Lapierre, les lundis de 14h à 16h30, en alternance avec les participants à l'Atelier : Dessin
- **Conversation en anglais** avec Nelly et Mark Slater : tous les mardis, salle Gauthier-Lapierre, de 9h45 à 10h45 pour les adhérents « confirmés » et de 10h45 à 11h45 pour les « débutants »
- **Randonnées pédestres** avec Monique Peisey : tous les mardis, RV 14h parking du Gymnase
- **Jeux de société** avec Jacqueline Huard : tous les jeudis, salle Gauthier-Lapierre, de 14h à 18h
- **Poupées frimousse** (au profit de l'UNICEF) avec Maïté Lhuillier : le lundi tous les 15 jours, salle des Associations, de 13h30 à 16h30
- **Dictée ludique** avec Nelly Slater : 4ème mercredi de chaque mois de 10h à 12h, salle Gauthier-Lapierre
- **Promenades à vélo** avec Roland Peisey : le vendredi tous les 15 jours, RV 14h parking du Gymnase

- **Assistance informatique** avec Daniel Aurillon, tous les 15 jours, le vendredi de 10h à 12h, salle des Associations.

MANIFESTATIONS PRÉVUES DU 1^{er} Mai au 31 Décembre 2017

- **Jeudi 04 mai et 18 mai** : Sécurité routière sur 2 séances, de 10h à 12h, salle Gauthier-Lapierre
- **Jeudi 01 juin** : Sortie Alençon à la fête de la chanson française avec la compagnie Trabucco Spectacle dansé et chanté-RV départ à 13h au parking du Gymnase en transport individuel –réservation au plus tôt : tarif 27€ par personne (25€ si nous sommes 10)
- **Jeudi 08 juin et 22 juin** : Sécurité routière sur 2 séances, de 10h à 12h, salle Gauthier-Lapierre
- **Samedi 10 juin** : Repas dansant (ouvert à tous) à 12h à la salle des fêtes avec l'orchestre Didier Gilbert-tarif : 20€, boissons non comprises, inscriptions avant le 31 mai au 02.37.37.29.64 ou 02.37.37.26.54
- **Dimanche 2 juillet** : Participation au vide-grenier de Bretoncelles
- **Dimanche 10 septembre** : Repas des adhérents
- **Dimanche 10 décembre** : Bûche de Noël des adhérents
- **Samedi 16 décembre** : Participation au marché de Noël

Pour plus d'informations, consultez notre site Internet : www.clubdeloisirsbretoncelles.fr

Pour participer à ces activités et à certaines manifestations du Club, il suffit d'adhérer à l'association pour la somme de 15 € seulement, pour l'année en cours.

La Présidente, Bernadette CHEVÉE

L'APE

(association des parents d'élèves)
vous rappelle

- sa **Soirée dansante « Années 80 »** le **samedi 13 mai**,
- sa **Fête de l'école**, le **samedi 17 juin**

Association des Galas de danse

le mercredi pour les enfants

- 4 - 5 ans, de 13h45 à 14h30
- 6-8 ans, de 13h45 à 14h45

le samedi

- dès 12 ans, pour les niveaux "Moyens" : de 10h à 12h, Classique et Contemporain
- dès 14 ans et adultes, niveau "Moyen et Avancé" Contemporain, barre classique
- dès 9 ans, niveau "Débutant, Élémentaire". Classique, contemporain

À la salle de danse de la mairie de Bretoncelles
Inscriptions auprès de la mairie, 02 37 37 23 27
Tarifs : adultes : 8 €, enfants : 5 €

Elisabeth Pascault

L'Association Bille de Clown

donnera son spectacle le **samedi 1er juillet**



AACPG Section de Bretonnelles

Association des anciens combattants et Prisonniers de guerre

Affiliée au « Souvenir Français »

Le **Dimanche 19 mars 2017**, les adhérents de la section de Bretonnelles ont rendu hommage aux morts pour la France pendant la guerre d'Algérie et les combats du Maroc et de la Tunisie. Le rassemblement a eu lieu au Monument aux Morts pour le traditionnel dépôt de gerbe.

Cette cérémonie a été suivie d'un vin d'honneur **salle Gauthier-Lapierre**.

Auparavant, les adhérents s'étaient retrouvés pour une réunion d'informations relative à la vie de l'association dont la bonne marche est et sera toujours la préoccupation majeure du bureau.

Point financier

Mme Frizot précise que la trésorerie de l'association est excédentaire et n'appelle pas de remarques particulières. Nous renouvelons nos remerciements à **David Lambert**, Maire de Bretonnelles et à l'ensemble du Conseil municipal pour la subvention accordée pour l'année 2017.

Sortie des drapeaux

Le 10 décembre 2016 à Bretonnelles : Cérémonie religieuse célébrée à l'occasion du décès de Monsieur **Bernard LEFEVRE, Ancien Combattant d'Algérie**, survenu le 8 décembre 2016 dans sa 84^{ème} année.

Le domaine social

Fiscalité : Aucune modification concernant la fiscalité des anciens combattants et l'époux survivant. L'âge minimum permettant aux anciens combattants, titulaires de la carte du combattant de bénéficier d'une demi-part supplémentaire de quotient a été abaissé de 75 ans à 74 ans à compter de l'imposition des revenus 2015. (CGI, art. 195 ; loi de finances 2016, art.4).

Décoration

Le lundi 8 mai 2017, **Éric Chérot**, Président de l'AACPG de notre section a remis à notre camarade, **Roger Ménager**, le diplôme d'honneur de Porte-Drapeau étoile dorée accompagné de la lettre de félicitations de Madame le Préfet. La médaille lui a été décernée en récompense de ses 21 années de services.

Toutes nos félicitations à notre adhérent pour cette récompense.

Éric CHÉROT



Bretonnelles Patrimoine Nature

Les travaux de l'église sont dans le plan de marche et devraient donc se terminer pour l'été prochain. Comme prévu, BPN participe financièrement à hauteur de 130 000 €.

- 60 000 € collectés auprès de la Fondation du patrimoine, dont 50 000 € de don de l'ABEL
 - 10 000 € d'aide de la Fondation dans le cadre de la convention tripartite
 - 60 000 € de BPN (legs de la succession Louise Quanon)
- Et, cerise sur le gâteau, la commune a bénéficié d'une subvention de 15 000 € de la Fondation du patrimoine.

Mais pourquoi, les deux portes, côté Nord, jadis empierrées sont ainsi dégagées ! La plus petite permettait aux seigneurs d'Angennes d'accéder directement à la chapelle seigneuriale. La seconde était réservée aux inhumations des plus humbles et s'appelait donc la porte de la Charité.

BPN prend en charge la réalisation de la création de ces deux fausses portes qui seront fabriquées par l'ARP de Dorceau (Pascal Odillard), à l'identique de la porte du porche et de la porte côté Sud qui sera également restaurée.

Une peinture naturelle viendra recouvrir ces nouvelles portes mais également les anciennes pour assurer une homogénéité de l'ensemble.

Le tout devra être terminé pour septembre afin d'inaugurer ces travaux lors des Journées du Patrimoine, le 16 septembre.

Mais il est temps maintenant d'envisager des travaux à l'intérieur et ce sera le débat lors du prochain Conseil d'Administration de juin.

Si l'architecte du patrimoine propose la restauration des 9 piliers, l'association se penche aussi sur une restauration de l'ensemble du chœur. Des cartes postales anciennes nous rappellent le passé en la matière et sans être nostalgique, ces bases peuvent faire référence pour une jolie restauration.

La fabrication des portes devrait avoisiner les 4 000 € sans la peinture. Il convient d'établir des devis pour la restauration du chœur.

Votre aide nous est toujours aussi précieuse et nous acceptons tous les dons, déductibles des impôts à hauteur de 66%, établis au profit de BPN. Vous pouvez également préciser votre préférence (choeur ou piliers).

Consultez le site : bretonnelles-patrimoine.org



Le brûlage à l'air libre des déchets végétaux est interdit

Déchets visés : tontes de pelouses, tailles de haies, feuilles mortes, résidus d'élagage et de débroussaillage, déchets d'entretien de massifs et autres déchets végétaux.

Le brûlage à l'air libre est interdit

Pourquoi ?
Au-delà des possibles troubles du voisinage générés par les odeurs et la fumée, ainsi que des risques d'incendies, le brûlage à l'air libre émet de nombreux polluants qui sont d'autant plus importants que les végétaux sont verts et humides.

Le brûlage de 50 kg de déchets végétaux équivaut de 6 à 12 mois d'utilisation de votre véhicule (essence ou diesel) en circulation urbaine.

Et en cas de non respect de la réglementation ?
Une **contravention de 450 euros** peut être appliquée à tout contrevenant

L'arrêté préfectoral du 1^{er} juillet 2016 introduit des autorisations et dérogations :

Seuls sont autorisés, dans le respect des bonnes pratiques* :

- les brûlages liés aux activités agricoles et forestières conformément aux réglementations qui leur sont propres ;
- les brûlages réalisés pour l'entretien des parcs et jardins par des particuliers domiciliés en zone rurale et ayant une surface de propriété supérieure à 5000 m².

Des dérogations à l'interdiction sont possibles pour :

- les plantes invasives, les végétaux malades ou infestés pour éviter toute propagation ;
- la restauration et l'entretien des milieux naturels et des cours d'eau situés sur des parcelles très difficiles d'accès avec des véhicules motorisés.

Des solutions plus respectueuses de la santé et de l'environnement existent

Les activités de jardinage génèrent d'importantes quantités de déchets végétaux. La production moyenne annuelle par personne s'élève à **160 kg**.

Quelques exemples d'alternatives :

Le bois énergie

Le compostage

Le bois bûches

Le paillage

Déchets végétaux

La déchetterie

Direction Départementale des Territoires de l'Orne

(* La liste des bonnes pratiques figure à l'article 7 de l'arrêté préfectoral du 1er juillet 2016, accessible sur le site Internet www.orne.gouv.fr

Pour notre air et notre santé, chaque geste compte.

Pluviométrie

Au Moulin de Thivaux - À la Gilardièrre

Année	2016	2017	2016	2017
Janvier	96,1	52,5	102	45
Février	73,6	48,4	63	48
Mars	101	74,2	81	70
Avril	47,5	26,5	42	15

Mare « à sec » chez Monsieur Monsallier le 1er mars dernier

Ces indications nous sont fournies grâce aux relevés effectués quotidiennement par Jean-Baptiste HUCHON et Pierre MONSALLIER. Pour en savoir plus : www.agriculture-durable61.com

RAPPEL

L'invasion des chenilles processionnaires du pin augmente considérablement d'année en année et cette année le volume de ces populations est tout à fait impressionnant. (jusqu'à des centaines sur un seul arbre !!)

Nous avons déjà évoqué ce problème dans le PJ de mai 2016.

Si vous avez des arbres tels que pins noirs, pins d'Autriche, maritime, sylvestre, d'Alep et éventuellement cèdres) ce sont les essences les plus touchées.

Reportez-vous au PJ ou sur www.lamésangeverte.com afin de les éradiquer de la manière la plus efficace et écologique possible.

Dépôts sauvages d'ordures

Encore trop de décharges sauvages apparaissent ou subsistent sur la commune, le long des chemins, au croisement des routes ou sur la voie publique.

Les dépôts sauvages ont de nombreuses conséquences dommageables outre les dégradations des paysages : ils ont pour effet de polluer les sols et les eaux, d'attirer les animaux nuisibles, ou encore d'être à l'origine de nuisances olfactives et de

dangers sanitaires.

- mégots de cigarettes dans les aires de jeux des enfants,
- dépôts alimentaires à proximité des habitations entraînant la prolifération des animaux nuisibles comme les rats,
- dépôts de gravats, de bouteilles de verre,

Le fait de ne pas respecter les conditions de collecte (tri des ordures, jour de collecte, adaptation du contenant) expose à une amende forfaitaire de 35 €.

L'amende maximale encourue qui est de 150 € passera à 450 €, ceci pour les personnes qui jetteront des détritrus sur la voie publique en dehors des emplacements prévus.

Osons dénoncer ces nuisances afin de créer des actions de résorption de ces dépôts ou organiser des chantiers nettoyage.





Concours des Villages fleuris

Mardi 25 avril, à l'hôtel du département, à Alençon, s'est tenue la remise aux communes des prix des Villes et Villages Fleuris. À cette occasion a également été lancée la campagne 2017 de fleurissement.

Bretoncelles arrive

- 4ème au Palmarès départemental des villages fleuris communes de 1001 à 5000 habitants et
- 1er au palmarès arrondissement de Mortagne-au-Perche 2ème catégorie 1001 à 5000 habitants.

Annick Haye a accompagné, pour cette remise de prix, **Pierre Rivière**, en charge du fleurissement de notre commune.

Voilà une bien belle façon de vivre le printemps et de démarrer la campagne 2017 de fleurissement... en rêvant que nous aurons en 2018 une 'fleur' à ajouter à notre panneau d'entrée de Bourg !



Concours des maisons fleuries Fleurir Bretoncelles

Ce concours, organisé par la municipalité, est placé sous le signe des fleurs, de l'environnement et du cadre de vie. Le fleurissement participe à l'image de la commune dont il est un élément essentiel.

Aucun vandalisme n'a été déploré en 2016, ce qui a permis de mettre en valeur les efforts des uns et des autres.

Règlement du concours

- Ce concours est ouvert à tous les résidents bretoncellois, particuliers ou professionnels, et se veut un des facteurs d'amélioration de la qualité de vie sur le territoire communal. Il a pour objectif de favoriser le fleurissement en complétant l'effort réalisé par la municipalité et de récompenser les habitants qui embellissent leur maison, jardin, balcons, terrasses, murs et fenêtres.

- **Seuls les habitants demeurant en campagne s'inscrivent.** Pour cela, ils ont le choix :

- coupon sur papier libre à la Mairie,
- mail à « mairiebretoncelles@orange.fr »,
- téléphone à la Mairie au 02 37 37 23 27 ou
- le site Internet « bretoncelles.fr ».

- Le concours comporte 4 catégories :

1ère catégorie : maisons sans terrain ou logements en immeuble,

2ème catégorie : maisons avec jardin et espace vert dans la zone agglomérée,

3ème catégorie : boutiques et établissements commerciaux et industriels,

4ème catégorie : maisons ou fermes hors agglomération.

Sont prises en compte les décorations florales visibles de la voie publique.

- Les éléments pris en compte pour la notation comprennent
 - l'aspect général (environnement, ampleur du fleurissement, recherche et créativité),
 - l'intégration du principe de développement durable (compost, économie d'eau, désherbage),
 - la propreté, la netteté et l'entretien.

Les photos prises lors des visites et leurs droits d'utilisation font partie intégrante du concours, sans aucune contrepartie.

- Le jury est composé de membres du Conseil municipal, de bénévoles, de professionnels de l'horticulture et de membres extérieurs à la commune. Les membres du jury ne peuvent participer au concours.

- Les résultats seront communiqués dans « **Le Petit Journal** » de septembre 2017 et la remise officielle des prix se fera à l'occasion de la **cérémonie des vœux**. Les lauréats se verront remettre un lot sous forme de bons d'achat dans les magasins du village.

- La clôture des inscriptions est fixée au 30 juin 2017 pour les résidents en campagne.

Le présent règlement pourra être modifié pour les futures années.

Pour tout renseignement complémentaire :
Mairie de Bretoncelles : 02 37 37 23 27



Suivi de la colonisation des mares de l'ENS

En mars 2014, trois mares en forme de haricot ont été créées dans l'ENS. Ces milieux d'eau stagnante, favorables à l'accueil d'une faune et d'une flore spécialisées, étaient auparavant absents du site. De profondeurs variables, les trois mares occupent respectivement des superficies d'environ 170, 80 et 100 m². Leurs contours et le profil de leurs berges ont été diversifiés de sorte à en optimiser les potentiels d'accueil.

En quelques années, ces mares ont été colonisées par bon nombre d'espèces, à commencer par les batraciens. La zone humide présente à proximité a permis de favoriser l'accès aux points d'eau, où **Grenouille agile**, **Triton palmé** et **Triton alpestre** viennent désormais se reproduire. Ces batraciens, qui passent une grande partie de l'année hors du milieu aquatique, disposent au sein de l'ENS de nombreux

gîtes terrestres (haies, talus, fossés, boisements). En plus de la Grenouille verte et de la Rainette verte observées en 2010, quatre nouvelles espèces ont ainsi été observées : le **Crapaud commun**, la **Grenouille agile**, le **Triton palmé** et le **Triton alpestre**.

La présence de mare a par ailleurs favorisé l'arrivée des libellules. Des 3 espèces observées en 2010, le nombre est passé à 14 espèces en 2016. Les libellules et demoiselles

observées sont relativement banales à l'échelle du Perche car elles sont capables de coloniser un grand nombre d'habitats. Le cortège observé correspond à celui de jeunes mares, comme en témoigne la présence d'espèces pionnières comme la **Libellule déprimée** ou l'**Agrion nain**. Grâce au développement des herbiers aquatiques, ce cortège devrait évoluer et s'enrichir dans les prochaines années.

À moins que la présence de poissons rouges observés dans la plus grande mare ne vienne freiner cette dynamique... Ces derniers constituent en effet une menace pour l'ensemble de la petite faune des mares, voire pour l'écosystème aquatique tout entier. Dans la mare, les poissons rouges sont des super-prédateurs. Omnivores, ils peuvent consommer la moitié de leur poids en nourriture chaque jour, prélevant œufs et larves d'autres espèces (dont les amphibiens et les libellules, eux même prédateurs de moustiques). Fousseurs infatigables, ils remettent en suspension les particules fines du fond des mares, entraînant turbidité de l'eau et développement d'algues vertes filamenteuses. Observez comme l'eau de la

première mare est trouble, comparativement aux deux autres !

Ne confondons pas mares et bassins d'agrément. Les poissons rouges n'ont pas leur place dans ce site naturel voué à la biodiversité et à la découverte de la nature. Il convient de ne pas relâcher ces animaux domestiques dans le milieu naturel.



Triton palmé



Agrion délicat



Rainette verte



Grenouille agile



Libellule déprimée



Pontes de Grenouille agile dans l'eau

Plus d'infos au
02 33 85 36 36
et sur
parc-naturel-perche.fr



Espace-test agricole : Hervé crée son entreprise

« Le passage par l'espace-test m'a permis d'acquérir de nouvelles techniques et astuces pour la production maraîchère, mais surtout d'être plus à l'aise avec les chiffres, la partie gestion. Aujourd'hui, je me sens prêt à créer mon entreprise. » Hervé Pennec vient de franchir une nouvelle étape avec l'ETAP, l'Espace-test agricole du Perche : il est le premier entrepreneur à l'essai à sortir du dispositif pour s'installer !

A 35 ans, Hervé Pennec vient d'acheter 3,5 hectares de prairies à Saint-Hilaire-sur-Risle, près de L'Aigle. « Tout est à créer », explique-t-il, « Dans un premier temps je vais installer 1000 m2 de serres, puis 1000m2 supplémentaires la deuxième année, auxquels s'ajouteront 8000 m2 de culture de plein champ. Les prairies sont certifiées bio et donc la production de légumes le sera dès le début prévu en janvier 2018. » Au total, l'investissement s'élève à 150 000 euros.

À la manière des pépinières d'entreprises, l'Espace-test agricole du Perche fonctionne comme un tremplin pour les porteurs de projets en maraîchage, plantes aromatiques et médicinales, arboriculture, petit élevage, apiculture... Accompagnés tant sur le plan de leurs méthodes de production par des professionnels, que sur le plan comptable et administratif, ils peuvent expérimenter l'ensemble des facettes de leur activité, pendant 1 à 3 ans. Bon vent, donc, à Hervé Pennec et à son entreprise !



Plus d'infos sur l'Espace-test agricole du Perche au 02 33 85 36 36 et sur parc-naturel-perche.fr, rubrique Agriculture.

Rendez-vous nature en août

Partager les connaissances, répondre aux questionnements, faire découvrir les richesses de l'environnement quotidien, transmettre par l'échange... L'esprit de la nouvelle édition des « Rendez-vous nature » du Parc naturel régional du Perche reste le même et passera cette année par Bretoncelles : rendez-vous jeudi 3 août pour une après-midi de découverte des papillons avec l'Association Faune et Flore de l'Orne.

Citron, Belle-Dame, Paon du jour, Carte géographique, Robert le Diable, Grand Mars changeant... ces noms insolites désignent des papillons de jour qui égayent notre environnement à la belle saison. Après un diaporama en salle, une sortie à l'Espace naturel sensible des vallées et marais de Bretoncelles permettra de mieux connaître le monde fascinant des « Lépidoptères » : comment ils vivent, comment favoriser leur présence dans nos jardins...

Pratique :

Rendez-vous nature du Parc, jeudi 3 août à Bretoncelles, de 14h à 17h. Rendez-vous à l'espace Abbé Fret (derrière l'église). Inscription obligatoire au 02 33 25 70 10.

Gratuit, tout public. Équipez-vous en fonction de la météo.



Bretoncelles et l'environnement

Pain au levain, cuit au feu de bois

Plats cuisinés à partir de produits locaux

HORAIRES :

> **Lundi / Merc. / Vend.**
10h30-13h30 // 16h-19h30

> **Samedi**
10h30-13-30



BRETONCELLES, UN VILLAGE, DES HAMEAUX

Cinquième promenade dans l'origine des noms de lieux dits



Nous pouvons dater de l'époque romaine la naissance de la signalisation routière avec les premières bornes de jalonnement. La signalisation directionnelle

actuelle apparaît au XIX^{ème} siècle. Des « plaques de cocher » en fonte sont mises en place, soit sur poteau, soit directement sur un mur à 2,70 m du sol pour assurer la meilleure visibilité aux cavaliers. Ils ornent encore les chemins ruraux, comme nous l'indique ce panneau du département de l'Orne.

Partons de La Godardière, anciennement domaine de Godard, situé sur la commune de La Madeleine-Bouvet, et nous voilà de nouveau sur la commune de Bretoncelles à **Jonville** (Haut et Bas), toponyme médiéval que l'on retrouve aussi dans la Meuse à partir du nom germanique *Gido*. Après **Barré**, nom de famille très fréquent dans toute la Normandie, traversons **Les Aunais**, le type aunay reposant sur le dérivé gallo-roman *alnetu*. Nous voyons **Les Jardins**, petits potagers proches des habitations, **Les Grands Champs**, mot français, et en direction de la forêt de Saussay, **Montras**, possible dérivé en *-as* de *montier* au sens de pente forte, jusqu'au Bois du Mesnil (signifiant un domaine rural). Après **Le Buisson** du germanique *busk*, variante de

bosk, bois, et **La Blosserie**, domaine de Blosse, nom bien attesté en Normandie qui repose sur *beloce*, prunellier, d'origine gauloise, voici **La Ménagerie**, ou domaine de Ménager. Concernant **Le Pont du Crochet**, étant donné l'existence de **la Crochetière** ou domaine de Crochet dans la même commune, on peut penser que l'on a ici affaire au même patronyme.

Françoise Leblond

(d'après Dominique Fournier, linguiste)



Inauguration des travaux de l'église

Vous êtes tous conviés, **le samedi 16 septembre**, à l'inauguration des travaux de l'église... qui sera suivi d'un verre de l'amitié servi sous la halle. (l'heure vous sera précisée ultérieurement)



Modification des horaires du docteur Rico

Consultations sans rendez-vous :

lundi, mardi, jeudi et vendredi de 12h30 à 15h30 (pas d'accueil après 15h30)
mercredi : de 8h30 à 11h30
samedi : de 9h30 à 11h30

Sur rendez-vous :

lundi, mardi, jeudi et vendredi de 17 à 18h

Le secrétariat est ouvert

lundi, mardi, jeudi et vendredi de 8h30 à 11h30 et de 13h à 16h

Annuaire de la commune

Mairie ☎ 02 37 37 23 27 Fax : 02 37 37 21 32
Ouverture du lundi au samedi de 9h30 à 12h
Courriel : mairiebrettoncelles@orange.fr

Eau

Brettoncelles :
mairie * **Claude SAVARD** : ☎ 06 77 08 87 63
Le Pas St L'Homer :
* **Olivier BOULAY** : ☎ 02 33 25 45 32

EDF ☎ 08 10 33 30 61

Espace Culturel Abbé-Fret Bibliothèque & Espace Public Numérique

☎ 02 37 37 25 27
Courriel : biblio.brettoncelles@wanadoo.fr
Mardi et jeudi, 9h à 12h
Mercredi et samedi, 9h à 12h & 14h à 18h

Gendarmerie ☎ 17

* **Rémalard** : lundi, 8h à 12h
mercredi et vendredi, 14h à 19h
* **Longny au Perche** : tlj, 8h à 12h & 14h à 19h

Pompiers ☎ 18 (à partir d'un portable : 112)

S.A.M.U. ☎ 15

Ambulances

Ambulances Malnuit Rémalard - ☎ 02 33 83 56 56
Ambulances Charles ☎ 02 37 52 15 58

Centre hospitalier de Nogent-le-Rotrou

1 avenue de l'Europe ☎ 02 37 53 75 75

Taxis, TAP (transport assis professionnalisé)

Taxi Caillon ☎ 02 37 52 09 39 / 06 74 92 37 16

Médecin

Dr Veronica RICO ☎ 02 37 37 20 08

Pharmacie : ts jours 9-12h30 & 14-19h - fermé les
mercredis et samedis après-midi

M. HÉDOUIN ☎ 02 37 37 20 38

Infirmières ☎ 02 33 83 62 62

**Services de Soins Infirmiers à Domicile
(SSIAD)** : ☎ 02 37 37 48 67

UNA (union national de l'aide) Pays du Perche :
☎ 02 33 85 30 50

ADMR (aide à domicile en milieu rural) : ☎ 02 33 83 72 10

Vétérinaires ☎ 02 33 83 65 65

Marchés : jeudi et samedi matin

La Poste ☎ 02 37 37 24 95

mardi, jeudi & vendredi de 9h à 12h30 & 14h à 16h00,
samedi et mercredi matin de 9h à 12h, (fermée les lundi,
mercredi et samedi après-midi)

Crédit Agricole ☎ 08 25 84 04 55

Du mardi au samedi de 9h15 à 12h15,
de 14h à 18h, sauf 16h le samedi
Uniquement sur RV l'après-midi

Notaire

Étude LECERF-OFFROY ☎ 02 37 37 20 02
Fax : 02 37 37 26 32

Maison de retraite ☎ 02 37 37 20 92

Messes à Brettoncelles

[http://paroisse-saint-germain-st-lhomer.asso-web.com/
35+horaire-des-messes.html](http://paroisse-saint-germain-st-lhomer.asso-web.com/35+horaire-des-messes.html)

Renseignements : ☎ 02 37 37 21 45

École élémentaire ☎ 02 37 37 28 67

Directrice : Madame **Nathalie LIGER**

Cantine ☎ 02 37 37 21 08

Blog : <http://blogs.etab.ac-caen.fr/ecole-brettoncelles/index.php/>

CPAM : permanence à Mortagne-au-Perche au centre
hospitalier, 9 rue de Longny, le mercredi de 9 h à 12 h 45 et
14 à 16 h

Assistante sociale

☎ 02 33 85 30 20 Permanence sur rendez-vous les 1ers et
3èmes mardis de 9h30 à 12h

Ramassage des ordures ménagères

le mardi matin sauf le 1er mai, Noël et jour de l'an

Déchetterie à Rémalard

☎ 02 33 83 07 43

Tous les jours de 9h à 19h sauf dimanche et jours fériés.

Mission locale ☎ 02 33 83 09 42

MAP (marché ambulant du Perche)

épicerie sociale itinérante (sur dossier) 02 37 52 75 93
Parking du gymnase le jeudi de 9h à 10h30 tous les 15 jours

Annuaire des associations

ABEL (association paroissiale Bretoncelloise d'éducation & loisirs) : Rémy TAFOIRY, 2 rue de la Passerelle, Bretoncelles, ☎ 02 37 37 21 45

ADI (association pour la diffusion de l'information) : Marie-Florence DUPRIEU, Mairie de Bretoncelles, ☎ 02 37 37 23 27 & mairiebretoncelles@orange.fr

ACPG (anciens combattants, prisonniers de guerre) : Eric CHÉROT, 11 Les Jardins, Bretoncelles, ☎ 06 70 07 92 20 & www.bretoncelles.fr/acpg-accueil.html

Amicale des Pompiers : Florent ZAMBO, 6 La Charmoie Bretoncelles, ☎ 06 77 95 22 41
amicale.sp_bretoncelles@yahoo.fr

APE (association des parents d'élèves) : Stéphane FINET, 6 résidence La Pezassière, Bretoncelles ☎ 02 37 37 29 09

Association des Galas de danse (*danse contemporaine, classique et jazz avec le soutien de la CdC du Perche rémalardais*) : Elisabeth Pascault, Mairie de Bretoncelles, ☎ 02 37 37 23 27

Au Clair de Lune, École de musique associative, Valentin AKRICHE, Chemin d'Arrondeau ☎ 06 73 91 09 34 et Auclairdelune.asso@gmail.com

Badminton Club Bretoncellois : Sébastien FONTENY, 33 bis rue de la Vallée, Condé-sur-Huisne, ☎ 06 21 01 24 83 & bcb61.free.fr

Bille de Clown : Samuel DORDAIN, Mairie de Bretoncelles, ☎ 06 14 67 17 71

Boules Bretoncelloises : Bernard DAVID, Les Champs Plets, Moutiers-au-Perche, ☎ 02 33 73 82 40 & bretoncelles.fr

Bretoncelles Patrimoine et Nature (BPN) : Daniel CHEVÉE, 3 Place du Général-de-Gaulle, Bretoncelles, ☎ 06 08 07 00 95 & bretoncelles.pn@free.fr

Club de Loisirs : Bernadette CHEVÉE, 3 place du Général-de-Gaulle, Bretoncelles, ☎ 06 75 52 00 67 & bretoncelles.fr

Écuries du Sagittaire (Les) : Arnaud CAMUS, 1 Montras, Bretoncelles, ☎ 02 37 37 20 05

Foot (Club de) : Franck PICHEREAU, 7 résidence Les Grands Prés ☎ 06 72 30 50 20, pichereaufranck@sfr.fr

Football Club Espoir du Perche (enfants et jeunes) : Laurent DALIDET ☎ 06 66 74 21 40

GV - GFB (gymnastique volontaire - groupe folklorique Bretoncellois) : Hisae LEMONNIER, Mairie de Bretoncelles, ☎ 02 37 37 23 27 & bretoncelles.fr

Gymnastique d'Entretien : Corinne CROSNIER, 2 Le Noyer, Bretoncelles ☎ 02 37 37 20 51

Halem Théâtre : Aurélie SALAVERT, Mairie de Bretoncelles, ☎ 06 50 10 70 51 ou 02 37 37 23 27

Livres au Perche : Tanguy GARRIC, 32 rue Jules-Lemaître, Bretoncelles, ☎ 02 37 37 28 14 & tanguygarric@free.fr

Pèlerine (La) : Marie-Pierre CHANCÉ, EHPAD, 40 résidence Les Grands Prés, Bretoncelles, ☎ 02 37 37 20 92

Pongistes Cœur du perche : Daniel SECRETAIN, La Baudorière, La Madeleine-Bouvet ☎ 02 33 25 06 72

Plumes & Talents : Mme Chantal GUILBERT ☎ 06 07 79 76 89 & labelouette@yahoo.fr

SH HORSE RIDING : Sophie HOULBERT Haras du Val-Richard 61110 Bretoncelles ☎ 06 88 42 10 24 & 06 72 71 94 04 sophiehoubert@gmail.com

SEL (système d'échange local) : Jocelyne VANNIER CHAUMIER, 15 rue du Moulin-Pley 61110 Condé-sur-Huisne ☎ 06 30 03 31 91

Tae kwon do « Les Perchés du Art'Tae » : Secrétariat & info ☎ 06 67 03 90 89, lesperchesduart.tae@gmail.com

USN (union sportive nogentaise) Jean-Luc BARRETEAU : 10 Jonville ☎ 02 37 37 24 13

Horaires SNCF (valables jusqu'au 1er juillet 2017)

Attention, attention !

La nouvelle grille horaire sortira début juillet, date de la mise en service de la ligne nouvelle TGV Bretagne Pays de la Loire (Rennes et Nantes) et aussi, indirectement, de la ligne TGV Sud Europe Atlantique (Bordeaux).

À l'heure où nous imprimons le Petit Journal, nous ne connaissons pas les modifications d'horaires, suppression ou créations de trains...

En attendant, il y a toujours des travaux sur la ligne, notamment à Clamart avec des fermetures certains WE de Paris à Versailles Chantiers.

Pour celles et ceux qui le peuvent, nous vous invitons à consulter le site

<http://maligne-ter.com/paris-chartres-nogent/wp-content/uploads/sites/26/2016/12/flyer-2017-verso.jpg>

(Les horaires ci-dessous datent du 27 janvier)

Paris Montparnasse - Versailles Chantiers - Chartres - Nogent-le-Rotrou - Le Mans

Jours de circulation	L à V	L à V	L à V	S	Q*	L à V	SDF	L à V	L à V	SDF	L à V
Paris		05:33	07:09	06:39	11:06	15:06	16:09	16:22	17:22	18:09	18:22
Versailles		05:47	07:25	06:55	11:22	15:22	16:25	16:40	17:39	18:25	18:40
Chartres		06:41	08:25	07:40	12:07	16:07	17:25			19:25	
Chartres (D)	06:09	06:48	08:32	08:32	12:32	16:32	17:31	17:29	18:31	19:31	19:31
La Loupe	06:32	07:17	09:04	09:04	13:04	17:05	18:04	18:31	19:05	20:04	20:04
Bretoncelles	06:40	07:24	09:12	09:12	13:13	17:13	18:12	18:12	19:13	20:12	20:12
Condé sur H.	06:46	07:30	09:18	09:18	13:18	17:18	18:18	18:18	19:19	20:18	20:18
Nogent -le-R.	06:52	07:35	09:24	09:24	13:24	17:24	18:24	18:24	19:25	20:24	20:24
Nogent	06:59	07:36	10:47	10:47		17:46	18:31	18:31	19:47	20:46	20:46
Le Mans	07:46	08:24	11:24	11:24		18:31	19:13	19:13	20:24	21:28	21:28

Bretoncelles pratique

Le Mans - Nogent-le-Rotrou - Chartres - Versailles Chantiers - Paris Montparnasse

Jour de circulation	L à V	L à V	S	L à V	Q*	Q*	L à V	L à V	Q*		
Le Mans	03:36	05:52		06:40		12:57	15:37	16:37	17:36		
Correspondance	04:13	06:23		07:30		13:43	16:11	17:28	18:12		
Nogent-le-R. (D)	05:30	06:30	06:30	07:33	08:32	13:45	16:33	17:33	18:33		
Condé-sur-H.	05:37	06:37	06:37	07:39	08:39	13:50	16:39	17:39	18:39		
Bretoncelles	05:43	06:43	06:43	07:45	08:45	13:56	16:46	17:46	18:45		
La Loupe	05:52	06:52	06:52	07:53	08:53	14:04	16:54	17:54	18:54		
Chartres (A)	06:25	07:25	07:25	08:25	09:24	14:33	17:26	18:25	19:26		
Chartres (D)	06:27	07:30	07:34	08:27	09:34	14:53	17:34	18:34	19:34		
Versailles	07:23	08:23	08:38	09:24	10:38	15:41	18:38		20:38		
Paris	07:37	08:36	08:51	09:37	10:51	15:54	18:51	19:51	20:51		

Dates à retenir

Sur la commune

- . samedi 13 mai : **Soirée dansante « Années 80 » avec l'APE**
- . samedi 3 juin : **Marché de Producteurs de Pays**
- . dimanche 4 juin : **Meeting Old School (2^e édition)**
- . dimanches 11 et 18 juin : **Élections législatives**
- . samedi 17 juin : **Fête de l'école**
- . dimanche 18 juin : **Commémoration de l'Appel du Général de Gaulle**
- . mercredi 21 juin : **Fête de la musique** avec Bille de clown
- . samedi 24 juin : **Fête de la boule**
- . samedi 1er juillet : **Marché de Producteurs de Pays**
- . samedi 1er juillet : **6^e Festival des z'arts** avec l'association Bille de Clown
- . dimanche 2 juillet : **Vide-greniers**
- . samedi 15 juillet : **Fête communale : repas champêtre, feu d'artifice et bal**
- . jeudi 3 août à 14h : **« Rendez-vous Nature »** organisé par le Parc Régional Naturel Du Perche consacré aux **papillons** et mené par l'Association « Faune et Flore de l'Orne »
- . samedi 5 août : **Marché des Producteurs de Pays**
- . samedi 19 août : **soirée 'Jeunes' sous la halle**
- . samedi 2 septembre : **Marché des Producteurs de Pays**
- . samedi 9 septembre : **Forum des associations**
- . samedi 16 septembre : Journées du Patrimoine
 - **Sortie nature dans l'ENS pour les enfants (accompagnés)**
 - **Inauguration des travaux de restauration de l'église**
- . samedi 14 octobre à 18h : **Réunion publique de mi-mandat**
- . samedi 16 décembre : **Marché de Noël**
- . vendredi 5 janvier : **Voeux du Maire**

Réunion du Relais d'Assistantes Maternelles (R.A.M.) tous les mois

Se renseigner à la Communauté de Communes
☎ 02 33 25 44 85

L'assistance sociale

effectuera ses permanences sur rendez-vous
les 1^{er} et 3^{ème} mardis de 9 h 30 à 12 h
(au lieu du jeudi de 14h à 16h)

Calendrier scolaire

Année scolaire 2017-2018 zone B

vacances d'été :

à partir du samedi 8 juillet au 4 septembre

vacances de la Toussaint :

du samedi 21 au lundi 6 novembre

Vacances de Noël :

du samedi 23 décembre au lundi 8 janvier 2018

vacances d'hiver :

du samedi 24 février au lundi 12 mars 2018

vacances de printemps :

du samedi 21 avril au lundi 7 mai 2018

Dates des prochains Conseils municipaux

vendredi 16 juin à 20h30

vendredi 7 juillet "

vendredi 15 septembre "

vendredi 27 octobre "

vendredi 1er décembre "

vendredi 27 janvier 2018

Halte-garderie «Petits Bolides»

- à Condé les lundis, mardis, mercredis & jeudis

- à Rémalard les vendredis
de 8h30 à 17h ☎ 06 74 29 22 32

Solution des mots croisés de la page 20

	A	B	C	D	E	F	G	H	I	J
1	M	E	S	S	A	G	E	R	I	E
2	I	N	T	E	R	E			O	S
3	N	E	R	V	A	T	I	O	N	S
4	A	G	E	E		A	Q	U	I	A
5	U		S	R	I		U		S	I
6	D	E	S	I	R	E	E		A	M
7	E	T	E	T	A	I	T		T	E
8	R	U	S	E		R	T		I	R
9	I	D			N	E	E		O	A
10	E	E	K	L	O		S	O	N	S



BRUNET CÉDRIC

maçonnerie, couverture, isolation
neuf et rénovation

Le moulin de Courvoisier
61110 Bretoncelles

tel: 02.37.29.27.58
port: 06.16.71.27.28
email: cedricbrunet0697@orange.fr

n°Siret 44202714100015



Catherine FLAMMANG
Conseillère Bien-être
catherine.flammang@akeonet.com

Le Moulin Viel
61110 BRETONCELLES

06 10 64 30 09
02 37 54 50 38

Coiffure Nacrée
Homme / Femme / Enfant

Tél. 02 37 37 24 10

4, place du Général de Gaulle
61110 Bretoncelles



CASA DI PINOCCHIO

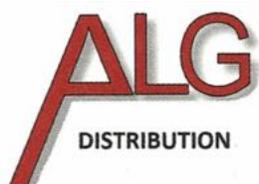
RESTAURANT
BAR - EPICERIE - JOURNAUX
GAZ - DEPOT DE PAIN
PIZZERIA (PIZZA A EMPORTER)



RESTAURANT A LA CARTE du Jeudi soir au Samedi soir
Les midis, Formule Buffet
Ouvert les Dimanches d'Avril à Septembre

4 rue de paris - 61110 LA MADELEINE BOUVET
Tél. 02 33 85 55 50

TRANSPORTS & DEMENAGEMENTS



Camion 20 m3 avec hayon

Transport de vos achats encombrants
Déménagement dans toute la France
Liaison quotidienne sur la Région Parisienne

Tél: 0611315108
BRETONCELLES

Mail: algdistribution61@gmail.com

IMPRIM 28

et la couleur prend forme !

Création et mise en page de vos documents
Impression offset et numérique, façonnage
Grand format sur bâche, adhésif,...

imprimvingthuit 11 rue de la Fuye | 28400 Nogent-le-Rotrou
contact@imprim28.fr | www.imprim28.fr | Tél. 02 37 52 59 18 | Fax 02 37 52 79 36

Entretien **THOMAS**
Parcs & Jardins **Christophe**

La Jolivetière
61110 CONDEAU

LIGNE DIRECTE **02 33 73 38 23**

**EN VRAI, PLUS ON SE PARLE,
MIEUX ON SE COMPREND.**

Être mutualiste, c'est agir au contact de nos 3,5 millions de sociétaires, sur le terrain.

groupama.fr

Auto | Habitation | Santé | Epargne | Banque | Prévoyance

15, rue des Moulins à RÉMALARD - Tél. 02 33 73 73 50

N°Cristal 09 69 36 10 11*
APPEL NON SURTAXÉ

Groupama
CENTRE MANCHE
la vraie vie s'assure ici

ARTISAN, RESTAURATION DU PATRIMOINE

MENUISERIE
A.R.P.
EBENISTERIE

Pascal ODILLARD

Z.A. Saint-Marc - 61110 DORCEAU
Tél : 02 33 83 28 59 - Fax : 02 33 83 28 69
Site internet : www.arpatrimoine.com
Email : a.r.patrimoine@wanadoo.fr

ARTISAN
RGE
QUALIBAT
MAÎTRISE D'ŒUVRE

Garde d'animaux
Visites à domicile

in Compagnie de Sophie

Sophie Tanforti : 06 29 30 04 64
encompagniedesophie@orange.fr
N° Siret : 533 457 800 00019

PAYSAGES **JULIEN & LEGAULT**

La Loupe
Maresché

- créations
- entretien
- clôtures
- élagage
- espaces verts

Qualification : P118

Agence de l'Orne
Bocard
BP 27
61110 BELLOU SUR HUISNE
Tél. : 02 33 73 40 54

Agence de l'Eure et Loir
52 Avenue du Thyméral
BP 51
28240 LA LOUPE
Tél. : 02 37 81 06 38

Agence de la Sarthe
1 Rue du Bois du Frou
ZA Maine Eco Park - BP 11
72170 MARESCHE
Tél. : 02 43 33 93 49

CHAUFFAGE - PLOMBERIE
ELECTRICITÉ - DÉPANNAGE

TIREAU-PITEL

RGE
QUALIBAT
EFFICACITÉ ÉNERGETIQUE ENR
2015

Chauffage toutes énergies
Plomberie - Sanitaire
Electricité
Climatisation - Ventilation
Dépannages - Services Après vente
Installations Solaires (Agrément Qualisol)
Alarme
Portail Electrique
Domotique

11 ter rue Lucien David 61110 Bretoncelles - Tél : 02 37 37 21 86 Port. : 06 19 60 51 81
Web : <http://www.tireau-pitel.com>

BRICO FONTAINE

RÉNOVER ET DÉCORER SANS SE RUINER

- ✓ Bricolage
- ✓ Décoration
- ✓ Jardin
- ✓ Aliments de la ferme
- ✓ Rayon équitation

9, rue de Launay
28240 FONTAINE-SIMON
Tél. 02 37 81 84 09 - Fax 02 37 81 80 93

www.brico-fontaine.com
brico-fontaine@orange.fr

AMBULANCES MALNUIT s.a.s

32 Véhicules et 41 Années d'Expérience à votre service !

TAXI - AMBULANCES - V.S.L.

POUR TOUS TRANSPORTS :
*Transports Urgents,
Liaison SAMU,
Médecins Traitants*

N° d'agrément : 61/02

TAXI :
*Aéroports,
Gares, etc.*

46 personnes à votre service pour une prise en charge toujours plus humaine et de qualité

Contactez-nous pour tous renseignements - 61110 RÉMALARD - Tél. 02 33 83 56 56

GM SARL CHALLIER

19, rue Lucien David
61110 BRETONCELLES

Salle de Bains - Chauffage toutes énergies
Plomberie Sanitaire - Electricité - Climatisation - Ventilation
Energies Renouvelables - Service Après-vente

Tél : 02 37 37 21 62 - Fax : 02 37 37 27 15

GARAGE GESLAIN

**AD
EXPERT**



Réparation toutes marques
Mécanique - Dépannage
Tôlerie - Peinture

Vente Neuf et Occasion - Reprises
Location - Vente et réparation
Matériels Espaces Verts

Tél : 02 37 37 20 16

1, rue Ernest Sagot - 61110 BRETONCELLES
Fax : 02 37 37 27 37

ENTREPRISE DE TERRASSEMENTS

FOSSES SEPTIQUES, DRAINAGE, TERRASSEMENTS EN TOUS GENRES.



MARCHAND JEAN-LOUIS

Le Clos des Brissières
61110 Bretoncelles
TEL : 02 37 37 26 66



Contrôle Technique Automobile

CONTRÔLE TECHNIQUE BRETONCELLOIS

Route de l'Aigle
ZA La Croix des Chênes
61110 BRETONCELLES

VÉHICULES

- tourisme
- utilitaires
- camping-cars
- anciens
- GPL
- équipement 4X4
(rotation inversée tous types de transmission)

Sébastien PIGEON
Gérant contrôleur
Tél. 02 37 37 24 20

OUVERT DU MARDI AU SAMEDI
8h30-12h30/14h-18h30
Prise de rendez-vous par courriel :
06108@securitest.org

Entreprise indépendante affiliée au réseau Securitest
Membre du groupe SGS
RCS Alençon 502 966 211

SECURITEST 
CONTRÔLE TECHNIQUE AUTOMOBILE